

Dans la lignée des efforts réalisés pour renforcer la prévention du suicide, il est souhaitable de disposer d'informations, qui, aux côtés des données épidémiologiques présentées dans le bulletin de l'observatoire régional du suicide (http://www.ors-auvergne-rhone-alpes.org/pdf/ORSuicide_Bull7_2021.pdf), permettent aussi de rendre lisibles les ressources de nos territoires contrastés. La typologie des ressources et leur densité, variables selon les territoires, vont influencer les stratégies et les actions de prévention possibles à mettre en œuvre.

Une série de cartes ressources est mises à disposition pour mieux comprendre le maillage de nos territoires, en les interrogeant sous un angle différent que la seule épidémiologie. Cette série de ressources sera complétée au fil du temps, avec l'ambition de faire apparaître celles qui contribuent aussi bien en matière de prévention que de prise en charge de la problématique du suicide. Le champ des addictions a ainsi été précisé. Ces ressources pourront être combinées à des focus par classes d'âge ou encore des focus populationnels réalisés sur des publics spécifiques comme les agriculteurs, les migrants en situation de précarité, les chômeurs... Ces focus sont disponibles dans les bulletins de l'observatoire régional du suicide (en ligne sur <http://www.ors-auvergne-rhone-alpes.org>). Les cartes représentant les ressources doivent être interprétées les unes au regard des autres dans une vision stratégique des ressources à mobiliser de façon complémentaire sur les territoires afin de consolider la prévention du suicide en région.

L'ordre de présentation des cartes suit la chronologie de l'intégration des cartes dans les bulletins n° 5 à 7. L'ambition est de mettre à jour les cartes ressources une fois par période de schéma régional de santé.

SOMMAIRE

• Les médecins généralistes.....	2
• Les maisons de santé pluri-professionnelles.....	3
• Les psychiatres.....	4
• Les psychologues.....	5
• Les établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie.....	6
• Les établissements de santé ayant une autorisation d'activité de soins en médecine d'urgence et les structures mobiles d'urgence et de réanimation (Smur).....	7
• Les permanences d'accès aux soins de santé (Pass) MCO et psychiatriques et les structures de rattachement des équipes mobiles psychiatrie précarité (EMPP).....	8
• Les maisons des adolescents et leurs antennes.....	9
• Les points accueil écoute jeunes (PAEJ).....	11
• Les missions locales et leurs antennes.....	12
• Les ressources en addictologie.....	15
- Les Csapa et leurs antennes.....	15
- Les Caarud	17
- Les consultations jeunes consommateurs.....	18
- Les équipes de liaison et de soins en addictologie (Elsa).....	19
• Les conseils locaux de santé mentale.....	20
• Les maisons médicales de garde.....	21
• Les établissements réalisant des soins sans consentement.....	22
• Les établissements médico-psychologiques.....	23
- Les unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques infanto-juvéniles.....	24
- Les unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques pour petite enfance ou pour enfants.....	26
- Les unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques pour adolescents.....	27
- Les unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques pour adultes	28
- Les unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques pour personnes âgées de 65 ans et plus.....	30

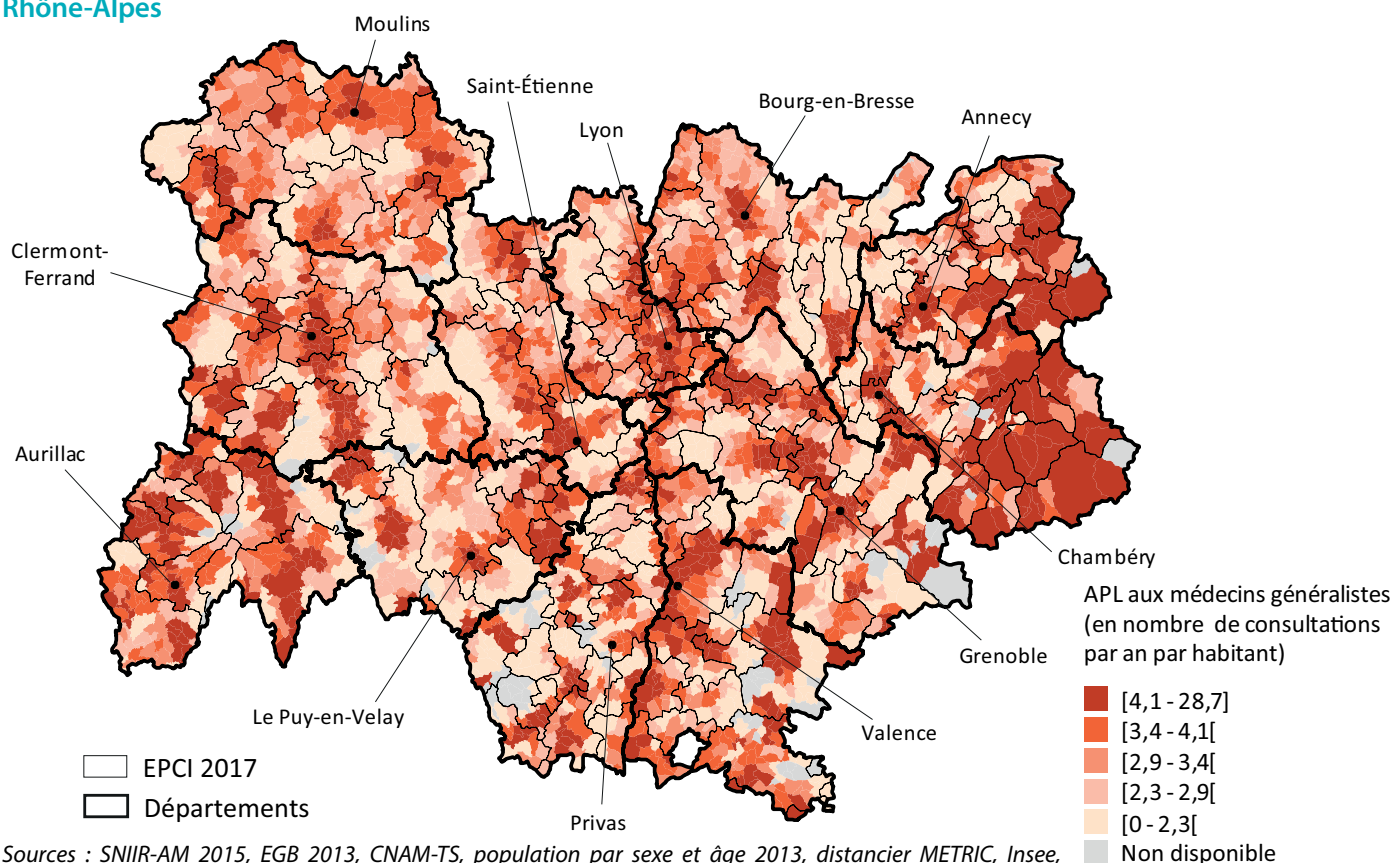
Les médecins généralistes

Afin de mettre en évidence les disparités d'offre de soins des médecins généralistes, l'accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes a été représentée pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet indicateur a été développé par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) et l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes) pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours à un échelon géographique fin. Calculée à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges, aura tendance à masquer.

L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins (cf. encadré). L'APL est calculée en nombre de consultations par an par habitant. Les communes sous denses sont celles qui enregistrent moins de 2,5 consultations par an par habitant.

La représentation de l'APL aux médecins généralistes par commune de la région fait apparaître certaines zones du territoire comme étant sous denses : plusieurs communes de la Haute-Loire, de l'Ardèche, de l'Allier ou de l'Ain (cf. carte 1). Il est à noter que la population touristique n'est pas prise en compte dans le calcul de l'APL. Ainsi, le nombre annuel élevé de consultations par habitant dans les communes de la Savoie notamment, est à interpréter avec prudence.

Carte 1 - Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes par commune en 2015 - Auvergne-Rhône-Alpes



Sources : SNIIR-AM 2015, EGB 2013, CNAM-TS, population par sexe et âge 2013, distancier METRIC, Insee, traitement Drees - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

L'accessibilité potentielle localisée (APL) : indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, tenant compte de l'offre et de la demande issues des communes environnantes. Calculée à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges (bassins de vie, départements...), aura tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins. Les médecins pris en compte sont :

- des cabinets de médecins généralistes libéraux, cabinets secondaires inclus, les omnipraticiens et les médecins à exercice particulier suivants : homéopathes, acupuncteurs, gériatres et médecine physique ;
- des consultations effectuées dans les centres de santé ;
- l'activité des remplaçants est prise en compte, de manière agrégée à celle des médecins remplacés.

L'APL prend aussi en compte dans son calcul :

- un recours dégressif avec la distance entre 0 et 20 minutes ;

- le nombre de consultations et visites (ou « nombre d'actes ») réalisées sur une année. Pour tenir compte du lien entre niveau d'activité des médecins et densité médicale locale, le nombre d'actes pris en compte dans le calcul de l'indicateur est borné à 6 000 actes par cabinet libéral. Inversement, un niveau d'activité minimal de 3 600 actes par an est affecté aux libéraux (sauf cabinets secondaires) ;

- La demande de soins : les besoins de recours à un médecin généraliste varient notamment en fonction de l'âge. Pour tenir compte de ces variations, chaque personne est affectée d'un poids qui dépend de la consommation moyenne observée de sa classe d'âge.

Pour l'APL aux médecins généralistes, les médecins sont pris en compte quel que soit leur âge car il s'agit de donner un état de la situation à l'instant t.

L'indicateur est calculé en nombre de consultations/visites accessibles par habitant standardisé. C'est-à-dire que l'APL rend comparable l'accessibilité de communes ayant des populations d'âges très différents : il n'y a donc plus lieu de tenir compte ultérieurement de ces différences. L'APL est calculé à l'aide du distancier Metric de l'Insee.

Les maisons de santé pluriprofessionnelles

Les maisons de santé ont été introduites dans le code de la santé publique en 2007 (loi de financement de la sécurité sociale du 19 décembre 2007) pour ouvrir aux professionnels libéraux un mode d'exercice collectif. Les maisons de santé sont des structures pluriprofessionnelles dotées de la personnalité morale et constituées entre professionnels médicaux, auxiliaires médicaux ou pharmaciens.

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 175 maisons de santé pluriprofessionnelles ouvertes en juillet 2018 (financées ou non par l'ARS). Ces maisons de santé sont réparties sur toute la région (cf. carte 2).

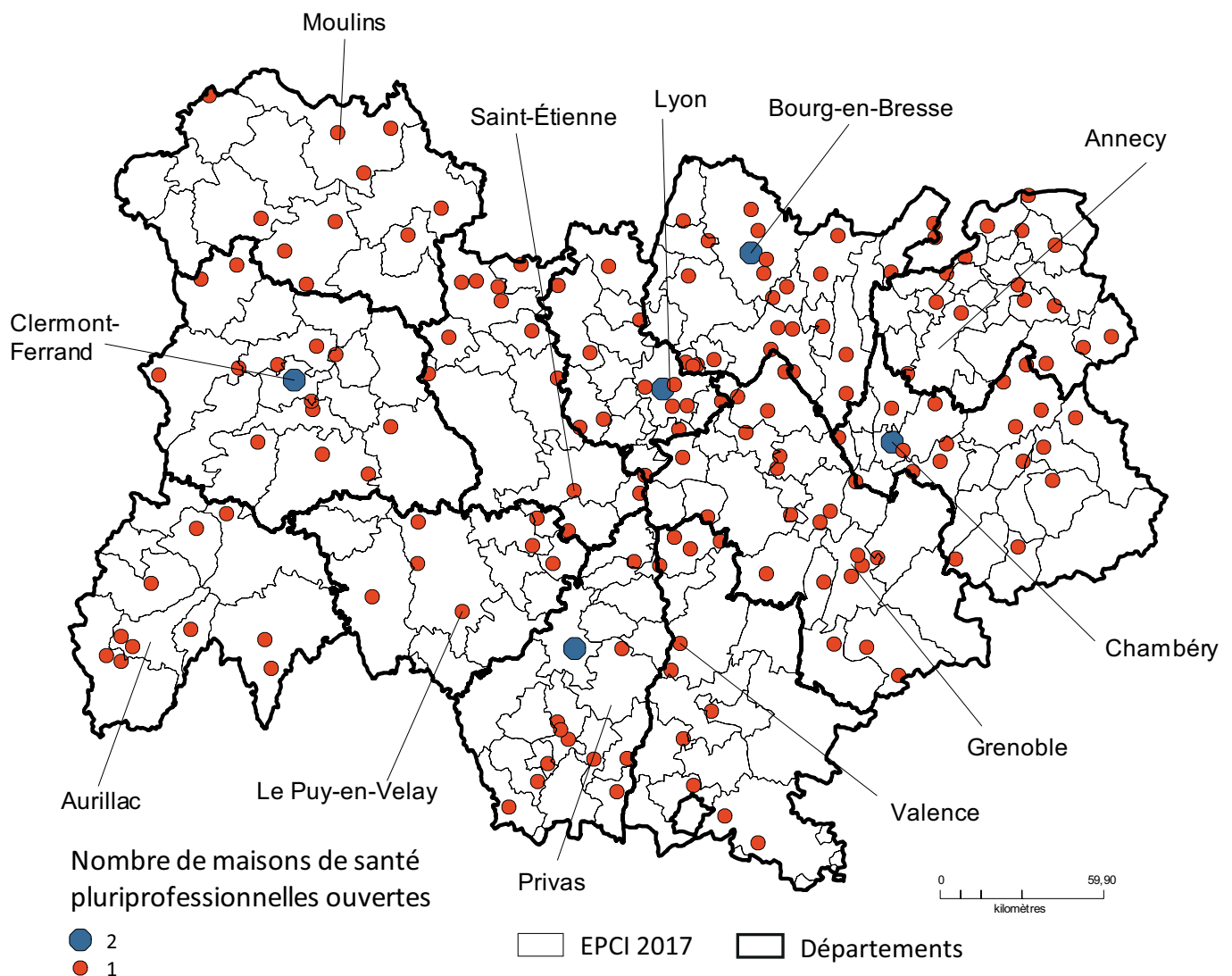
Les textes réglementaires

Article L6323-3 – Code de la santé publique.

Instruction N°DGOS/PF3/DREES/DMSI/2012/135 du 28 mars 2012 relative à l'enregistrement des maisons de santé dans Finess et à l'ouverture de l'observatoire des maisons de santé.

Instruction interministérielle N°DGOS/SG-CIV/PF3/2012/351 du 28 septembre 2012 relative à l'appui apporté aux professionnels de santé porteurs de projets de création de structures pluriprofessionnelles d'exercice coordonné de soins de premier recours (centres et maisons de santé) en zones urbaines sensibles (ZUS) ou dans les quartiers prioritaires de la ville.

Carte 2 - Maisons de santé pluriprofessionnelles ouvertes et renseignées dans Finess - Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Finess, extraction Atlasanté 04/12/2018 - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

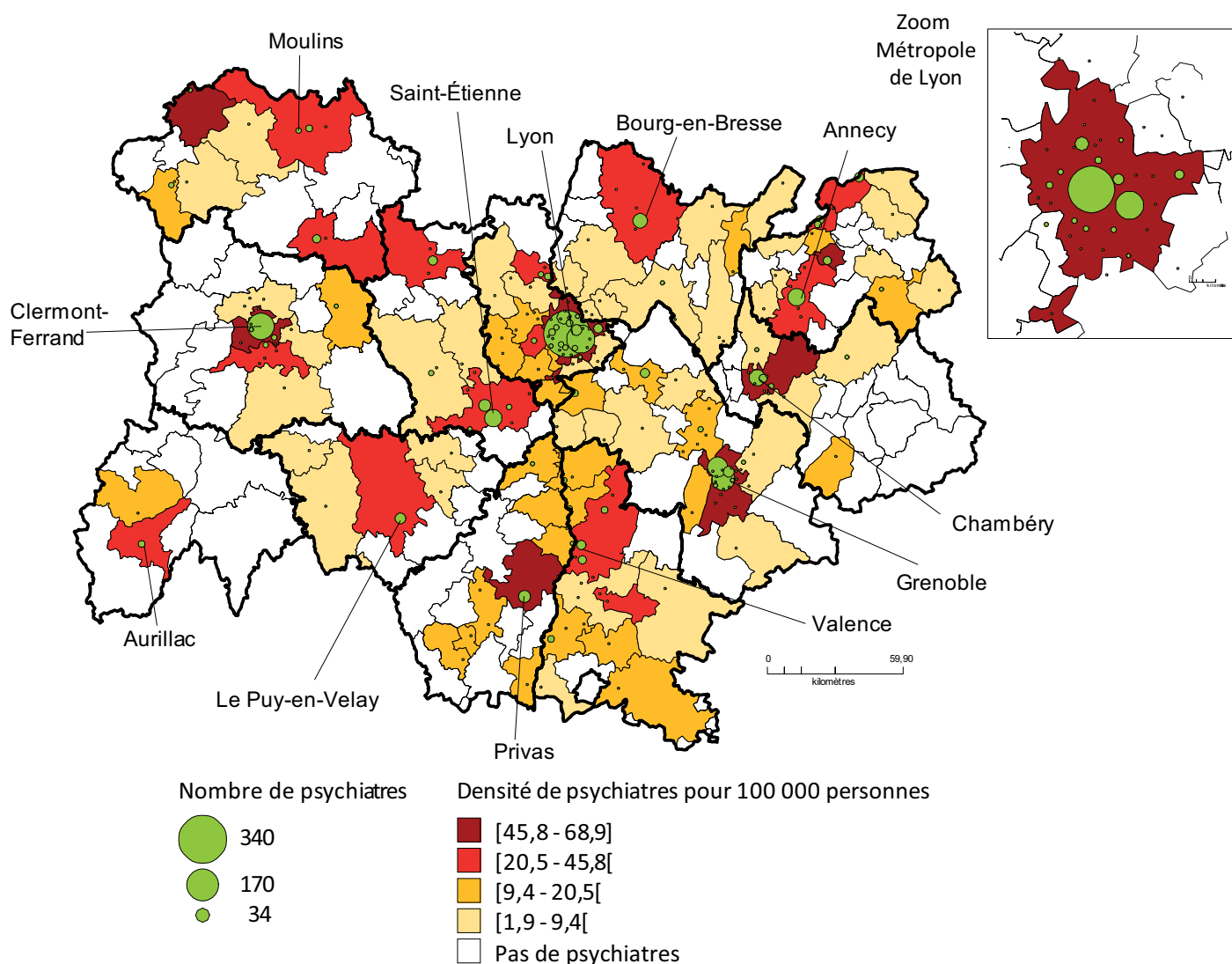
Les psychiatres

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 1 813 psychiatres en activité au 1^{er} janvier 2017, quel que soit leur mode d'exercice, soit une densité de 23,0 psychiatres pour 100 000 habitants. Cette densité est comparable à celle enregistrée en France métropolitaine (23,4 pour 100 000 habitants).

La carte 3 représente le nombre de psychiatres par commune (et non le nombre d'équivalents temps plein) selon leur activité la plus récente et la densité par EPCI. Les psychiatres, qu'ils soient salariés, libéraux ou mixtes, sont essentiellement localisés dans les grandes agglomérations de la région.

Ce premier degré de lecture des ressources concernant les psychiatres est déjà important à prendre en compte dans la prévention du suicide et les différents axes stratégiques de la politique en région.

Carte 3 - Nombre et densité de psychiatres selon leur activité la plus récente au 1^{er} janvier 2017 (quel que soit le mode d'exercice) - Auvergne-Rhône-Alpes



Sources : RPPS 2017, Insee RP - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

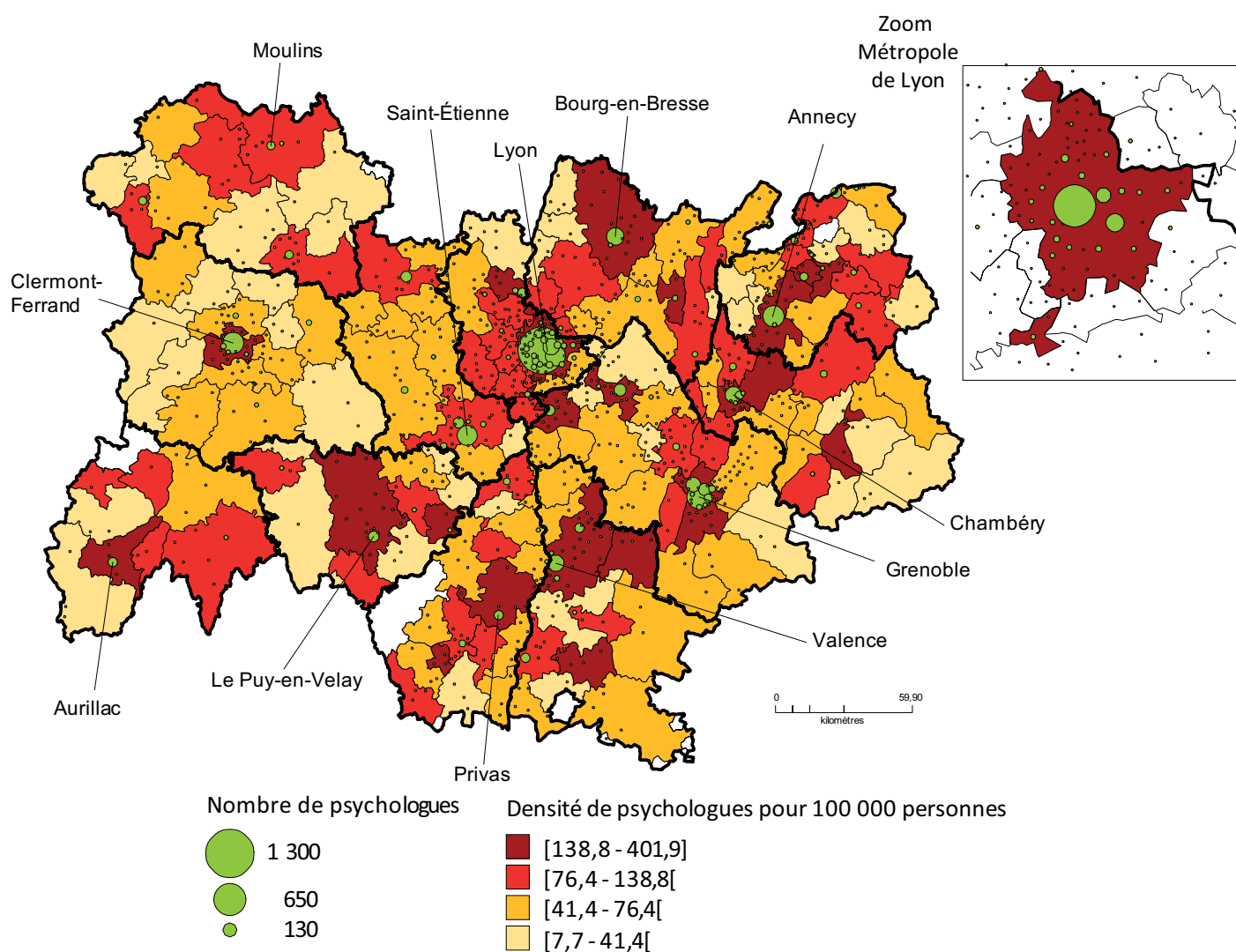
Les psychologues

Au 1^{er} janvier 2017, 7 516 psychologues en activité sont comptabilisés en Auvergne-Rhône-Alpes (quel que soit le mode d'exercice), soit une densité de 95,4 psychologues pour 100 000 habitants. Cette densité est identique à celle enregistrée sur le territoire national (94,0 pour 100 000 habitants).

Comme pour la carte des psychiatres, la carte 4 représente le nombre de psychologues par commune (et non le nombre d'équivalents temps plein) et la densité par EPCI.

Contrairement aux psychiatres, les psychologues, qu'ils soient libéraux, salariés ou mixtes, sont présents dans presque tous les EPCI de la région.

Carte 4 - Nombre et densité de psychologues en activité au 1^{er} janvier 2017 (quel que soit le mode d'exercice)* - Auvergne-Rhône-Alpes



*Tous les lieux d'exercice du psychologue sont représentés sur la carte mais les psychologues ne sont comptabilisés qu'une fois dans le total régional.

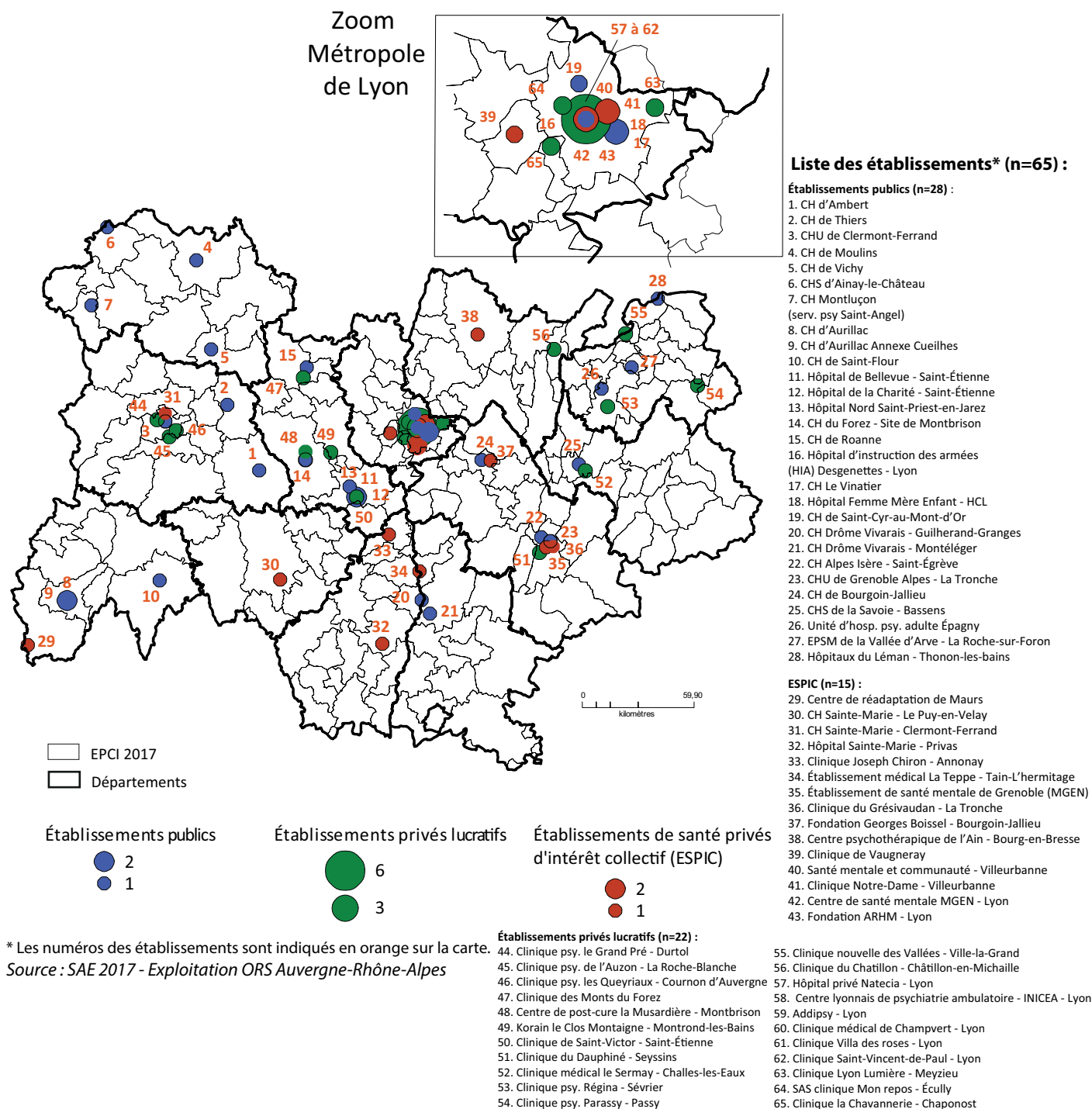
Sources : ADELI 2017, Insee RP - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Les établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie

Les établissements de santé constituent un ensemble de structures qui se différencient par leurs statuts juridiques, leurs activités et leurs modes de financement. Selon l'article R. 6122-25 du code de la santé publique, la psychiatrie fait partie des activités soumises à autorisation.

En 2017, 65 établissements de santé ont une autorisation en psychiatrie en Auvergne-Rhône-Alpes selon la Statistique annuelle des établissements (SAE) (cf. carte 5). Parmi ces établissements, 28 sont des établissements publics, 22 des établissements privés lucratifs et 15 sont des Établissements de santé privé d'intérêt collectif (Espic).

Carte 5 - Les établissements de santé ayant une autorisation en psychiatrie selon le type d'établissement en 2017 - Auvergne-Rhône-Alpes



Les textes réglementaires

Articles L6122-25, R6123-1 et suivants – Code de la santé publique.

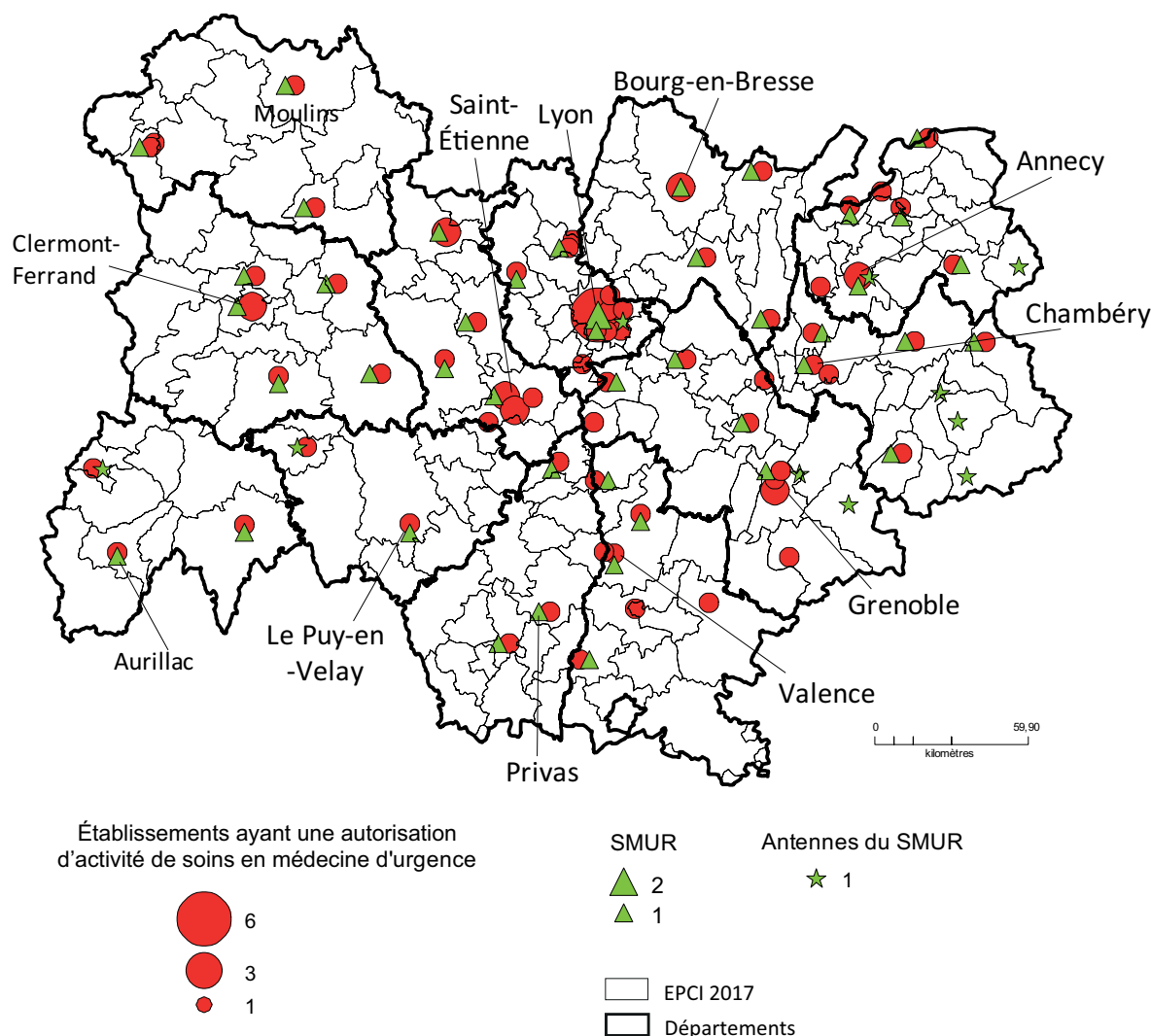
Les établissements de santé ayant une autorisation d'activité de soins de médecine d'urgence et structures mobiles d'urgence et de réanimation (Smur)

Selon l'article L6122-25 du code de la santé publique, la médecine d'urgence appartient aux activités soumises à autorisation.

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 84 services ayant une autorisation d'activité de soins en médecine d'urgence répartis sur tout le territoire (cf. carte 6), dont quatre services d'urgences pédiatriques (dans chacun des CHU).

De plus, 45 Smur sont présents dans la région ainsi que 10 antennes du Smur.

Carte 6 - Les établissements de santé ayant une autorisation d'activité de soins en médecine d'urgence et les structures mobiles d'urgence et de réanimation (Smur) en 2017 - Auvergne-Rhône-Alpes



Sources : Finess, Arhgos 2/10/2017 (rapprochement de la localisation des établissements issus de Finess et des autorisations issues d'Arhgos pour les modalités 23-SU Structure des urgences et 26-SMUR), extraction Atlasanté 26/05/2018 - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Les textes réglementaires

Articles L6122-25, R6123-1 et suivants – Code de la santé publique.

Les Permanences d'accès aux soins de santé (Pass) et les structures de rattachement des Équipes mobiles psychiatrie précarité (EMPP)

La permanence d'accès aux soins de santé (Pass) est un dispositif opérationnel créé par la loi du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre l'exclusion. Elle vise à faciliter l'accès des personnes démunies au système hospitalier, aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social. Le plan pluriannuel adopté le 21 janvier 2013 à l'issue de la conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale souligne l'intérêt de développer une offre de soins de proximité et la pertinence des Pass. Cette permanence est située dans un établissement public de santé ou un établissement privé assurant une ou plusieurs des missions de service public définies à l'article L61121 du Code de la santé publique (art. L6112-6 du CSP) ; elle peut également être installée hors de l'établissement.

Les Pass proposent un accueil inconditionnel et un accompagnement dans l'accès au système de santé des personnes sans couverture médicale ou avec une couverture partielle. Leur rôle est de faciliter l'accès aux soins des personnes démunies et de les accompagner dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits. Elles sont implantées au sein des hôpitaux afin de disposer d'un accès aux plateaux techniques (service de radiologie, laboratoire de biologie médicale, pharmacie...).

Les Pass travaillent avec un réseau de professionnels médicaux et sociaux : caisses d'assurance maladie, médecins généralistes, Samu social, centres de santé ou de vaccination, services municipaux de santé et centres communaux d'action sociale, centres spécialisés (hébergement, obésité, cancer, VIH, soins d'accompagnement et de prévention en addictologie), services de protection maternelle et infantile et planning familial, centres médico-psychologiques, ateliers santé ville, opérateurs privés (laboratoires, sociétés d'imagerie), associations humanitaires, etc.

Les missions des permanences d'accès aux soins de santé s'inscrivent au programme régional relatif à l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (Praps) du projet régional de santé.

En 2018, 50 Pass MCO sont recensées et réparties sur tout le territoire régional, ainsi que 7 Pass psychiatriques (cf. carte 7). Ces dernières sont présentes dans l'Ain, la Drôme, l'Isère, le Puy-de-Dôme et le Rhône.

Les équipes mobiles « psychiatrie et précarité » (EMPP) ont pour objet d'aller au-devant des personnes en situation de précarité et d'exclusion. Ces équipes n'ont pas vocation à se substituer aux missions de droit commun des équipes de la psychiatrie publique dans le champ de la prévention, du diagnostic, du soin, de la réinsertion et de la éadaptation.

Elles ont pour mission :

- d'aller au-devant des personnes en situation de précarité et d'exclusion, quel que soit le lieu où leurs besoins s'expriment ou sont repérés (populations précarisées dans un quartier, accueillies en institutions sociales, grands désocialisés, publics jeunes ou adultes, pathologie mentale avérée ou non, à la rue...), afin de faciliter la prévention, le repérage précoce et l'identification des besoins, l'orientation et l'accès au dispositif de soins lorsqu'il est nécessaire ;
- d'assurer une fonction d'interface entre les secteurs de psychiatrie et les équipes sanitaires et sociales œuvrant dans le domaine de la lutte contre la précarité et l'exclusion, afin de faciliter l'élaboration de prises en charge coordonnées autour d'un projet sanitaire et social pour les personnes en situation de précarité.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 17 établissements disposent d'équipe mobile psychiatrie précarité réparties et intervenant sur le territoire concerné.

Les textes réglementaires

• PASS

Loi d'orientation et de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998

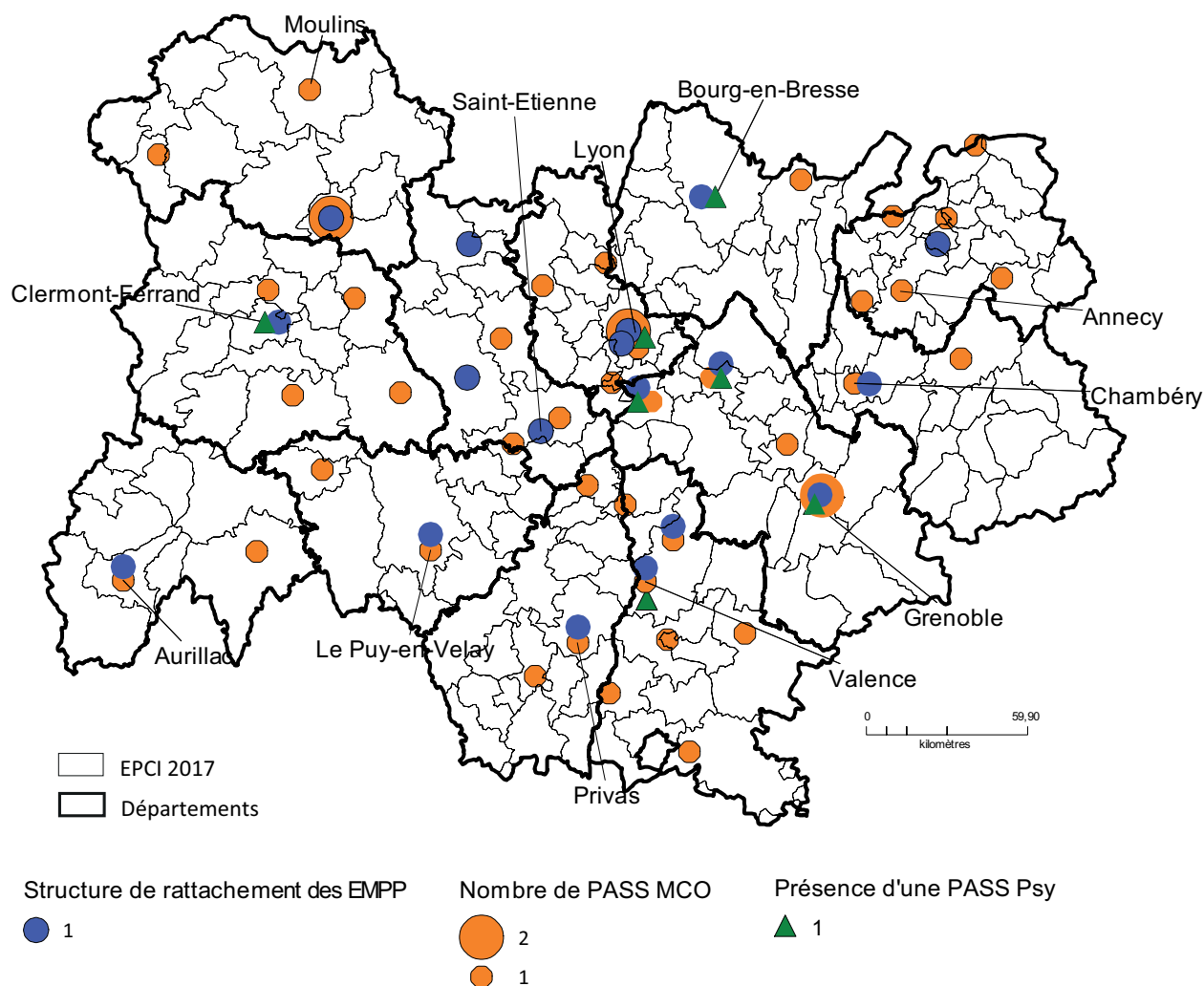
Circulaire N° DGOS/R4/2013/246 du 18 juin 2013 relative à l'organisation et le fonctionnement des permanences d'accès aux soins de santé (PASS).

• EMPP

Loi d'orientation et de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998 (article 67 de la loi n° 98-657 du 29 Juillet 98 relative à la lutte contre les exclusions).

Circulaire DHOS/O2/DGS/6C/DGAS/1A/1B no 2005-521 du 23 novembre 2005 relative à la prise en charge des besoins en santé mentale des personnes en situation de précarité et d'exclusion et à la mise en œuvre d'équipes mobiles spécialisées en psychiatrie.

Carte 7 - Permanences d'accès aux soins de santé (Pass) MCO et psychiatriques et structures de rattachement des équipes mobiles psychiatrie précarité (EMPP) - Auvergne-Rhône-Alpes



Source : ARS, septembre 2018 (PASS), décembre 2017 (EMPP) - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Les maisons des adolescents et leurs antennes

La première Maison des adolescents (MdA) a vu le jour en 1999 au Havre (76). Un programme national de soutien aux maisons des adolescents a été lancé à l'issue de la conférence de la famille de 2004, pour assurer sur la période 2006-2010 un maillage satisfaisant du territoire en structures d'accueil et d'accompagnement des adolescents en difficulté tandis que l'Association nationale des MdA (www.anmda.fr) est créée en 2008.

La maison des adolescents est un lieu qui accueille les adolescents de 11 à 21 ans (ou 25 ans selon les structures) de façon gratuite, anonyme si besoin, avec ou sans rendez-vous et quelles que soient leurs préoccupations (médicale, sexuelle, psychique, scolaire, juridique, sociale, etc.). Les familles et professionnels peuvent également y trouver une expertise adaptée à leurs préoccupations. Les MdA se déplacent aussi au-devant des besoins des jeunes. Les actions proposées peuvent être individuelles (conseil et orientation, entretien avec le professionnel le plus adapté) ou collective (groupe de parole, ateliers thérapeutiques...).

L'adolescent doit pouvoir trouver à la MdA tous les partenaires d'un réseau constitué pour mieux répondre à ses besoins (secteurs de pédopsychiatrie et psychiatrie, Éducation Nationale, Protection de l'enfance et Protection de la Jeunesse, insertion professionnelle, dont les Missions locales, dispositifs médico-sociaux dont les Consultations jeunes consommateurs – CJC, Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD), etc.).

Le cahier des charges de 2016 des MdA précise les objectifs généraux suivants :

1. Apporter des réponses pertinentes et adaptées aux besoins des adolescents, notamment en ce qui concerne leur santé et leur bien-être, en articulation et en complémentarité avec les dispositifs existants sur le territoire,
2. Offrir un accueil généraliste en continu et ouvert à tous les jeunes par des professionnels des domaines sanitaire, médico-social, social, éducatif ou judiciaire intervenant dans le champ de l'adolescence,
3. Offrir une prise en charge multidisciplinaire généralement de courte durée,

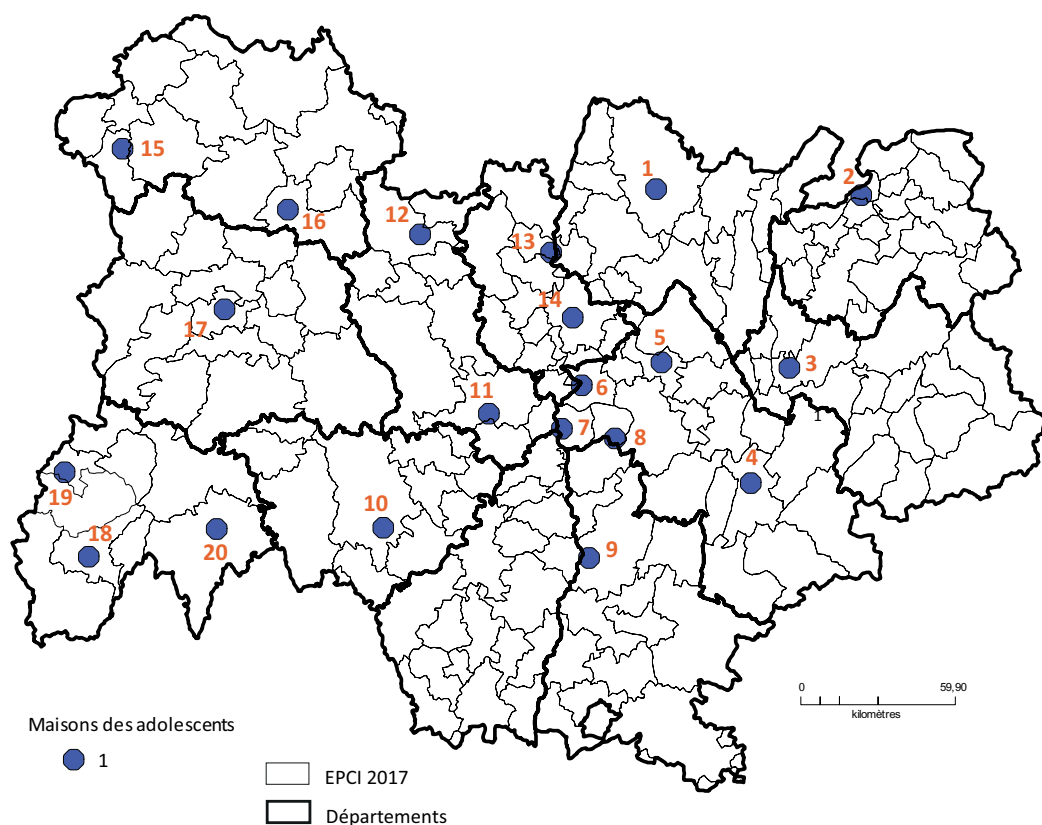
4. Fournir aux adolescents un soutien, un accompagnement et les informations nécessaires au développement de leur parcours de vie,
5. Développer la prévention et promouvoir des modes de vie impactant favorablement la santé et le bien-être,
6. Contribuer au repérage des situations à risques (violences, usage de substances psychoactives et pratiques addictives, comportements sexuels à risques...) et à la prévention de la dégradation de situations individuelles (échec scolaire, déscolarisation, radicalisation...),
7. Garantir la continuité et la cohérence des prises en charge et des accompagnements, en contribuant à la coordination des parcours de santé,
8. Favoriser l'élaboration d'une culture commune sur l'adolescence, le décloisonnement des différents secteurs d'intervention et les pratiques coordonnées sur un territoire,
9. Contribuer au renforcement d'une médecine de l'adolescence.

Source : extrait de www.anmda.fr

Les Mda ont vocation à participer notamment aux Contrats locaux de santé (CLS), Ateliers santé ville (ASV), Conseils locaux de santé mentale (CLSM) et elles sont associées au diagnostic des Projets territoriaux de santé mentale (PTSM).

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 20 maisons des adolescents et antennes, réparties dans presque tous les départements de la région (cf. carte 8). Seul le département de l'Ardèche ne dispose pas de ce type de structure.

Carte 8 - Les maisons des adolescents et leurs antennes* en 2018 - Auvergne-Rhône-Alpes



* Les numéros des maisons des adolescents sont indiqués en orange sur la carte.

Source : ANMDA, consulté le 25/06/2018 - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des maisons des adolescents (n=20) :

- | | |
|---|---|
| n°1. MDA de l'Ain - Bourg-en-Bresse | n°11. MDA de la Loire - Saint-Étienne |
| n°2. MDA de la Haute-Savoie - Rouge Cargo - Vétraz-Monthoux | n°12. MDA de la Loire - Roanne |
| n°3. MDA de la Savoie - Chambéry | n°13. MDA de Villefranche-sur-Saône |
| n°4. MDA de l'Isère (sud) - Grenoble | n°14. MDA du Rhône - Lyon |
| n°5. MDA de l'Isère (Nord) - Bourgoin-Jallieu | n°15. MDA de l'Allier - Montluçon |
| n°6. MDA de l'Isère (Rhôdaniennne) - Vienne | n°16. MDA de l'Allier - CAPADO - Vichy |
| n°7. MDA de l'Isère (Rhôdaniennne) - Le péage de Roussillon | n°17. MDA du Puy-de-Dôme - Clermont-Ferrand |
| n°8. MDA de l'Isère (Rhôdaniennne) - Beaurepaire | n°18. MDA du Cantal - Aurillac |
| n°9. MDA de la Drôme - Valence | n°19. MDA du Cantal - Mauriac (antenne) |
| n°10. MDA de la Haute-Loire - Le Puy-en-Velay | n°20. MDA du Cantal - Saint-Flour (antenne) |

Les textes réglementaires

Circulaire n° 5899-SG du 28 novembre 2016 relative à l'actualisation du cahier des charges des maisons des adolescents.

Guide pratique des maisons des adolescents.

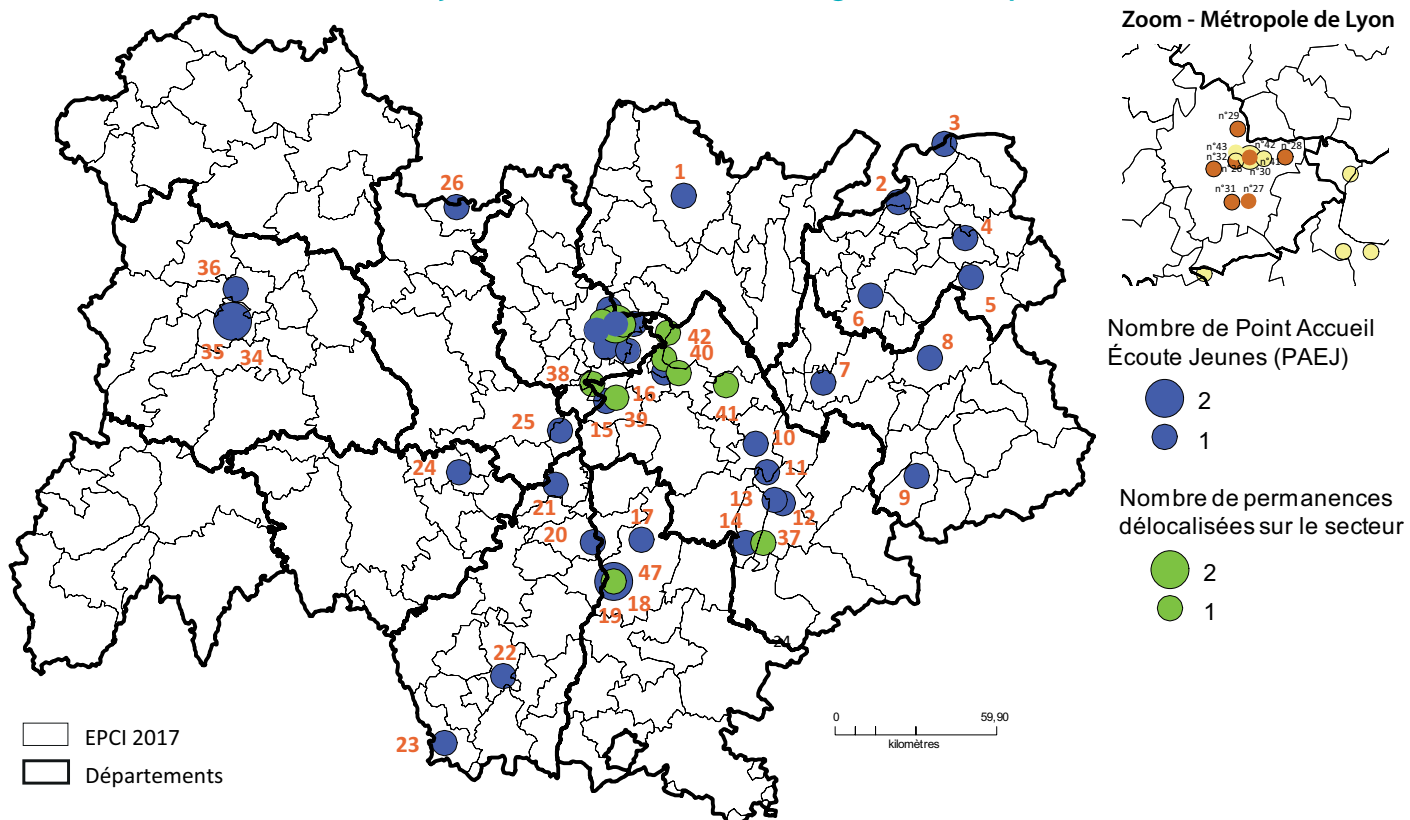
Les Points accueil écoute jeunes (PAEJ)

Les Points accueil écoute jeunes (PAEJ) sont des structures de proximité qui s'adressent aux jeunes âgés de 12 à 25 ans en situation de vulnérabilité, de souffrances psychiques ou avec des difficultés particulières : conflits familiaux, fugue, décrochage, rupture, radicalisation... Ils s'adressent également aux parents et à tous les professionnels au contact de ces jeunes. L'accueil des jeunes est inconditionnel, gratuit et confidentiel, sans rendez-vous. Le jeune peut venir seul ou en groupe.

Les PAEJ sont complémentaires et s'articulent avec les maisons des adolescents. Ils peuvent être adossés à des structures associatives ou municipales selon le contexte local. Les PAEJ sont en partie financés par l'État (Cohésion Sociale).

En 2017, 36 Points Accueil écoute jeunes sont recensés en Auvergne-Rhône-Alpes (cf. carte 9). Ces PAEJ peuvent avoir des permanences délocalisées. Le dispositif des PAEJ est bien présent dans l'est de la région mais beaucoup moins dans les départements auvergnats.

Carte 9 - Les Points accueil écoute jeunes (PAEJ) en 2017* - Auvergne-Rhône-Alpes



Source : ARS, données 2017 - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

* Les numéros des PAEJ sont indiqués en orange sur la carte.

Liste des PAEJ (n=36) :

PAEJ

n°1. PAEJ « Chocolat chaud » - Bourg-en-Bresse
n°2. Point écoute jeunes de Vétraz-Montheroux
n°3. PAEJ de Thonon-les-bains
n°4. Point écoute jeunes de Cluses
n°5. Point écoute jeunes de Sallanches
n°6. Point écoute jeunes d'Annecy
n°7. PAEJ de Chambéry
n°8. PAEJ Tarentaise - Albertville
n°9. PAEJ de Saint-Jean-de-Maurienne
n°10. Parol'Écoute jeunes - Voiron
n°11. Parol'Écoute jeunes - Voreppe
n°12. Point accueil jeunes AREPI l'étape - Grenoble
n°13. PAEJ de Fontaines
n°14. PAEJ Massif du Vercors - Villars-de-Lans
n°15. PAEJ - Relais Oxygènes - Vienne
n°16. Association Médian - Dyna'mots - Villefontaine
n°17. PAEJ La Parenthèse - Romans-sur-Isère
n°18. ANEF Vallée du Rhône - PAEJ Valence
n°19. Point relais Oxygène - Valence

n°20. PAEJ de Tournon-sur-Rhône
n°21. PAEJ d'Annonay - Anpaa 07
n°22. PAEJ d'Aubenas
n°23. Planning familial 07 - Bus sud-Ardèche - Les Vans
n°24. Association ACIJA - PAEJ Monistrol-sur-Loire
n°25. Le Chapi - Pélussin
n°26. PAEJ Le Cocon - Charlieu
n°27. Espace Santé Jeunes - Lyon
n°28. PEPS'Lyade - Saint-Priest
n°29. PAEJ - Ville de Meyzieux
n°30. PEPS'Lyade - Rilleux-la-Pape
n°31. Lieu écoute adolescence - Vaulx-en-Velin
n°32. PEPS'Lyade Sud-Est Lyonnais - Vénissieux
n°33. PAEJ de Villeurbanne
n°34. PAEJ de Clermont-Ferrand
n°35. L'Écoute - ADSEA 63 - Clermont-Ferrand
n°36. L'Endroit - ADSEA 63 - Riom

Permanences

n°37. PAEJ Massif du Vercors - Villars-de-Lans (antenne de la cité scolaire)
n°38. PAEJ - Relais Oxygènes - Chasse-sur-Rhône
n°39. PAEJ - Relais Oxygènes - Pont-Évêque
n°40. PAEJ - Dyna'mots bus itinérant L'Isle-d'Abeau
n°41. PAEJ - Dyna'mots bus itinérant La Tour-du-Pin
n°42. PAEJ - Dyna'mots bus itinérant Pont-de-Chéruy
n°43. PAEJ - Ville de Meyzieux (antenne de Décines-Charpieu)
n°44. Lieu écoute adolescence Vaulx-en-Velin (permanence Vaulx-sud)
n°45. Lieu écoute adolescence Vaulx-en-Velin (permanence Vaulx-village)
n°46. Maison de quartier des Broches - Villeurbanne
n°47. Point relais Oxygène - Valence (relais santé prévention)

Les textes réglementaires

Circulaire DAS n°96-378 du 14 juin 1996 relative à la mise en place de points d'accueil pour les jeunes.

Circulaire DGS-DGAS n° 2002/145 du 12 mars 2002 relative à la mise en œuvre d'un dispositif unifié des points d'accueil et d'écoute jeunes (éléments minimaux pour un cahier des charges des points d'accueil et d'écoute jeunes).

Circulaire N°DGAS/LCE1A/2005/12 du 6 janvier 2005 relative au plan triennal de création de 300 points d'accueil et d'écoute jeunes (2005-2007) dans le cadre du plan de cohésion sociale.

Instruction N°DGCS/SD2B/2016/189 du 4 juin 2016 relative aux orientations stratégiques et principes de gestion 2016 des points d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ).

Les Missions locales et les temps de psychologues financés par l'ARS

Les missions locales remplissent une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en risque d'exclusion (articles L.322-4-17-1 et 2 du Code du travail) : « Toute personne de seize à vingt-cinq ans révolus en difficulté et confrontée à un risque d'exclusion professionnelle a droit à un accompagnement [...] mis en œuvre par les Missions locales » (accueil, information, orientation, accompagnement). Les Missions locales sont des associations ou groupements d'intérêts publics (GIP) créées par des communes ou des groupements de communes. À ce titre, présidées par un élu d'une collectivité territoriale, elles réunissent des élus des collectivités territoriales, des représentants des services de l'État ainsi que des représentants des partenaires économiques, sociaux et associatifs (par exemple établissements scolaires, centres d'information et d'orientation, pôle emploi, réseau d'information jeunesse, service de protection judiciaire, organismes de formations professionnelles, prévention...).

Santé et emploi sont des déterminants qui s'influencent réciproquement et les missions locales doivent informer sur la santé, l'accès aux droits et aux soins. Un certain nombre de missions locales bénéficient notamment d'un temps de psychologue. Celui-ci a pour objectif de soutenir le jeune rencontrant des difficultés psychologiques au cours de son parcours d'insertion en :

- proposant une écoute et un accompagnement de durée limitée dans le cadre d'entretiens plus ou moins réguliers, sur un rythme ajusté à la problématique du jeune (mal-être, repérage de pathologie, rupture de soins, etc.). Dans la mesure du possible, développer des actions groupales ;
- soutenant les équipes de la Mission locale (écoute, analyse des difficultés potentielles, approche globale et accompagnement des jeunes) ;
- facilitant les interfaces entre les équipes de la Mission locale et les partenaires de santé mentale.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 61 Missions locales existent avec 652 points d'accueil en région. L'Association régionale des Missions locales Auvergne-Rhône-Alpes (AMILAURA), rassemble les 61 président(e)s des Missions locales. Il existe par ailleurs une union nationale des Missions locales.

En 2018, 33 Missions locales de la région disposent de temps de psychologue financé par l'ARS, à hauteur de 6,38 équivalents temps plein au total (cf. carte 10 et tableau 1). Ces psychologues interviennent en Mission locale et dans certaines de leurs antennes du territoire en fonction du temps disponible. Les 28 Missions locales restantes peuvent avoir un dispositif de psychologues en dehors des financements ARS.

Tableau 1 - Nombre de Missions locales bénéficiant de temps de psychologues financés par l'ARS et équivalents temps plein par département en 2018

Départements	Nombre de missions locales	dont missions locales bénéficiant de temps de psychologues	Équivalents temps plein de psychologues
Ain	3	3	0,50
Allier	3	0	0,00
Ardèche	3	3	0,54
Cantal	2	1	0,05
Drôme	5	4	0,85
Isère	11	7	1,20
Loire	5	3	0,50
Haute-Loire	3	3	0,84
Puy-de-Dôme	6	1	0,10
Rhône	12	5	1,45
Savoie	4	2	0,25
Haute-Savoie	4	1	0,10
Auvergne-Rhône-Alpes	61	33	6,38

Source : ARS 2018 - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Les textes réglementaires

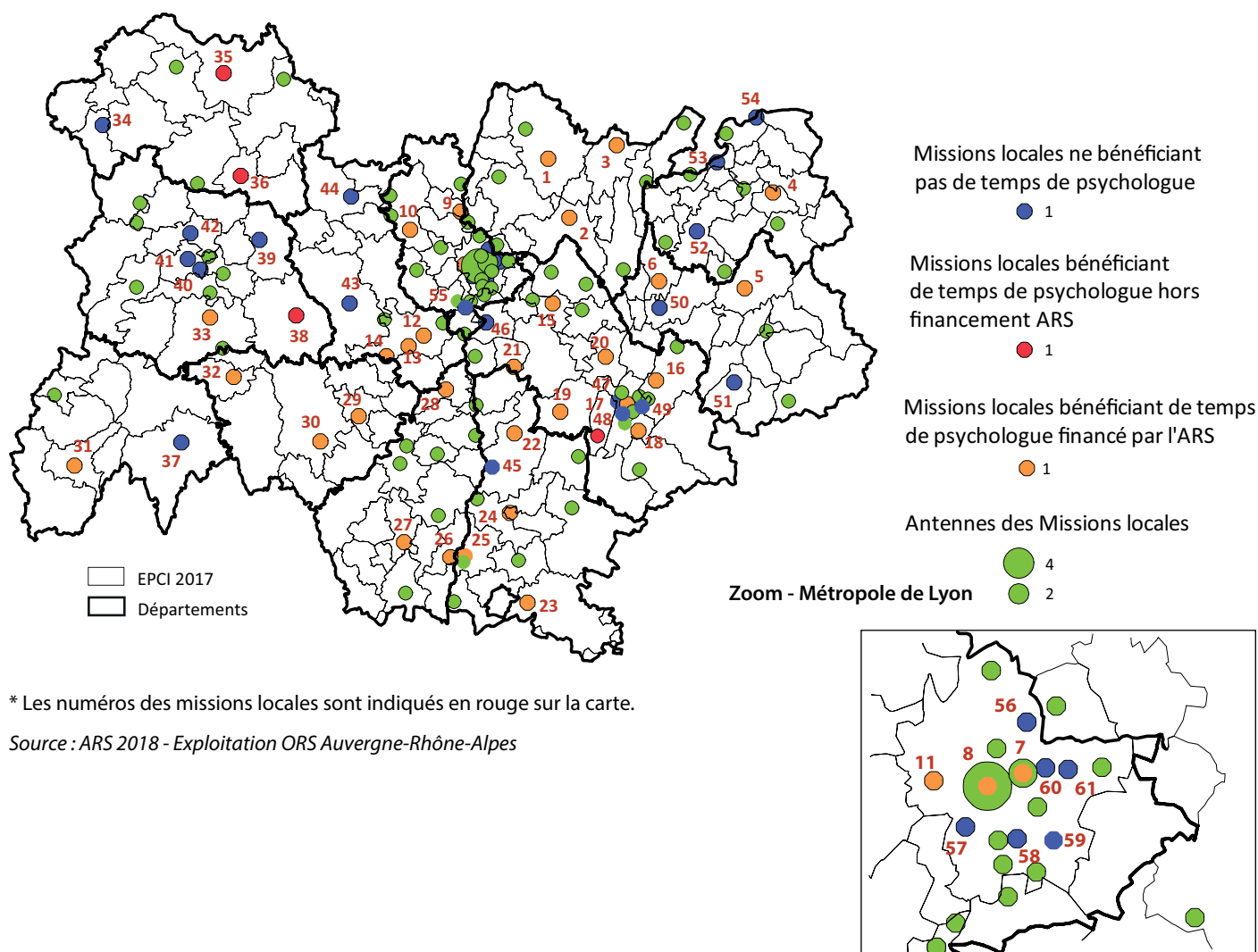
- Loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale

Sites pouvant être consultés

- Association régionale des Missions Locales Auvergne-Rhône-Alpes

- Union nationale des Missions Locales

Carte 10 - Les Missions locales* et leurs antennes en 2018 - Auvergne-Rhône-Alpes



* Les numéros des missions locales sont indiqués en rouge sur la carte.

Source : ARS 2018 - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des Missions locales bénéficiant de temps de psychologue financé par l'ARS en 2018 (n=33)

Structures employant le(s) psychologue(s) et/ou reversant une partie de la subvention à un ou plusieurs employeurs	Mission(s) locale(s) concernée(s) par le dispositif psychologue
Centre psychotérapique de l'Ain (CPA)	Mission Locale Jeunes Bresse, Dombes, Côtère - Bourg-en-Bresse (n°1)
	Mission Locale Jeunes Bugey Plaine de l'Ain - Ambérieu-en-Bugey (n°2)
	Mission Locale Oyonnax, Bellegarde, Gex - Oyonnax (n°3)
Établissement public de santé mentale (EPSM) de la Vallée de l'Arve	Mission Locale Jeunes Faucigny Mont Blanc - Cluses (n°4)
CHS de la Savoie	Mission Locale de la Tarentaise - Albertville (n°5)
	Mission Locale jeunes Aix les Bains Lac du Bourget-Albanais-Chautagne (n°6)
Réseau de santé mutualiste RESAMUT	Mission Locale de Villeurbanne (n°7)
	Mission Locale de Lyon (n°8)
	Mission Locale Rurale Nord Ouest Rhône - Tarare (n°10)
	Mission Locale des Monts d'Or et des Monts du Lyonnais - Tassin-la-Demi-Lune (n°11)
Hopital Saint Cyr au Mont d'Or	Mission Locale Avenir Jeunes Villefranche-Beaujolais (n°9)
CHU de Saint-Étienne	Mission Locale Gier Pilat - Saint-Chamond (n°12)
	Mission Locale de Saint-Étienne et de la Couronne Stéphanoise (n°13)
	Mission Locale Ondaine et Haut Pilat - Firminy (n°14)
Association MEDIAN	Mission Locale Nord Isère - Bourgoin-Jallieu (n°15)
	Mission Locale du Grésivaudan - Crolles (n°16)
Centre hospitalier Alpes Isère	Mission Locale de Grenoble (n°17)
	Mission Locale Alpes Sud Isère - Vizille (n°18)
	Mission Locale « Jeunes » Saint-Marcellin Vercors Isère (n°19)
	Mission Locale du Pays Voironnais - Voiron (n°20)
	Mission Locale de la Bièvre - Beaurepaire (n°21)

Liste des Missions locales bénéficiant de temps de psychologue financé par l'ARS en 2018 (n=33) (suite)

Structures employant le(s) psychologue(s) et/ou reversant une partie de la subvention à un ou plusieurs employeurs	Mission(s) locale(s) concernée(s) par le dispositif psychologue
Centre hospitalier Drôme Vivarais	Mission Locale Drôme des Collines-Royans-Vercors - Romans-sur-Isère (n°22)
	Mission Locale Drôme Provençale - Nyons (n°23)
	Mission Locale Vallée de la Drôme - Crest (n°24)
	Mission Locale Portes de Provence - Montélimar (n°25)
	Mission Locale Nord Ardèche (n°28)
Centre hospitalier Sainte-Marie (Privas)	Mission Locale Centre Ardèche - Le Teil (n°26)
	Mission Locale Ardèche Méridionale - Aubenas (n°27)
Mission locale jeunes de la Loire et ses rivières	Mission Locale jeunes de la Loire et ses rivières - Yssingeaux (n°29)
Mission locale du Velay	Mission Locale du Velay - Le Puy-en-Velay (n°30)
Mission Locale de l'arrondissement d'Aurillac	Mission Locale de l'arrondissement d'Aurillac (n°31)
Mission Locale pour les jeunes du bassin d'emploi de Brioude	Mission Locale pour les jeunes du bassin d'emploi de Brioude (n°32)
Centre hospitalier Sainte-Marie	Mission Locale pour les jeunes du Val d'Allier - Issoire (n°33)

Liste des Missions locales ne bénéficiant pas de temps de psychologue financé par l'ARS en 2018 (n=28)

- | | |
|---|---|
| n°34. Mission Locale du bassin montluçonnais | n°49. Mission Locale de Saint Martin d'Hères |
| n°35. Mission Locale de Moulins et sa région | n°50. Mission Locale du Bassin Chambérien |
| n°36. Mission Locale de Vichy et sa région | n°51. Mission Locale Jeunes Pays de Maurienne |
| n°37. Mission Locale des Hautes Terres et du Nord-Ouest Cantal | n°52. Mission Locale du Bassin Annécien |
| n°38. Mission Locale du Livradois-Forez | n°53. Mission Locale du Genevois |
| n°39. Mission Locale de l'arrondissement de Thiers | n°54. Mission Locale du Chablais |
| n°40. Mission Locale du secteur de Cournon | n°55. Mission Locale Rhône Sud - MIFIVA |
| n°41. Mission Locale de Clermont métropole et volcans | n°56. Mission Locale du Plateau Nord Val de Saône |
| n°42. Mission Locale de Riom, de la Limagne et des Combrailles | n°57. Mission Locale du Sud Ouest Lyonnais |
| n°43. Mission Locale du Forez | n°58. Mission Locale de Vénissieux |
| n°44. Mission Locale du Roannais | n°59. Mission Locale Rhône Sud Est Siège |
| n°45. Mission Locale Agglomération et Territoire du Valentinois | n°60. Mission Locale de Vaulx en Velin |
| n°46. Mission Locale de l'Isère Rhodanienne | n°61. Mission Locale de Bron, Décines, Meyzieu |
| n°47. Mission Locale Isère Drac Vercors | |
| n°48. Mission Locale Sud Isère | |

Les ressources en addictologie

Csapa, Caarud, Consultations jeunes consommateurs, Elsa sont présentés ci-dessous de manière à identifier les ressources mobilisables au niveau infra-départemental et dans les réseaux visant à renforcer la prévention du suicide.

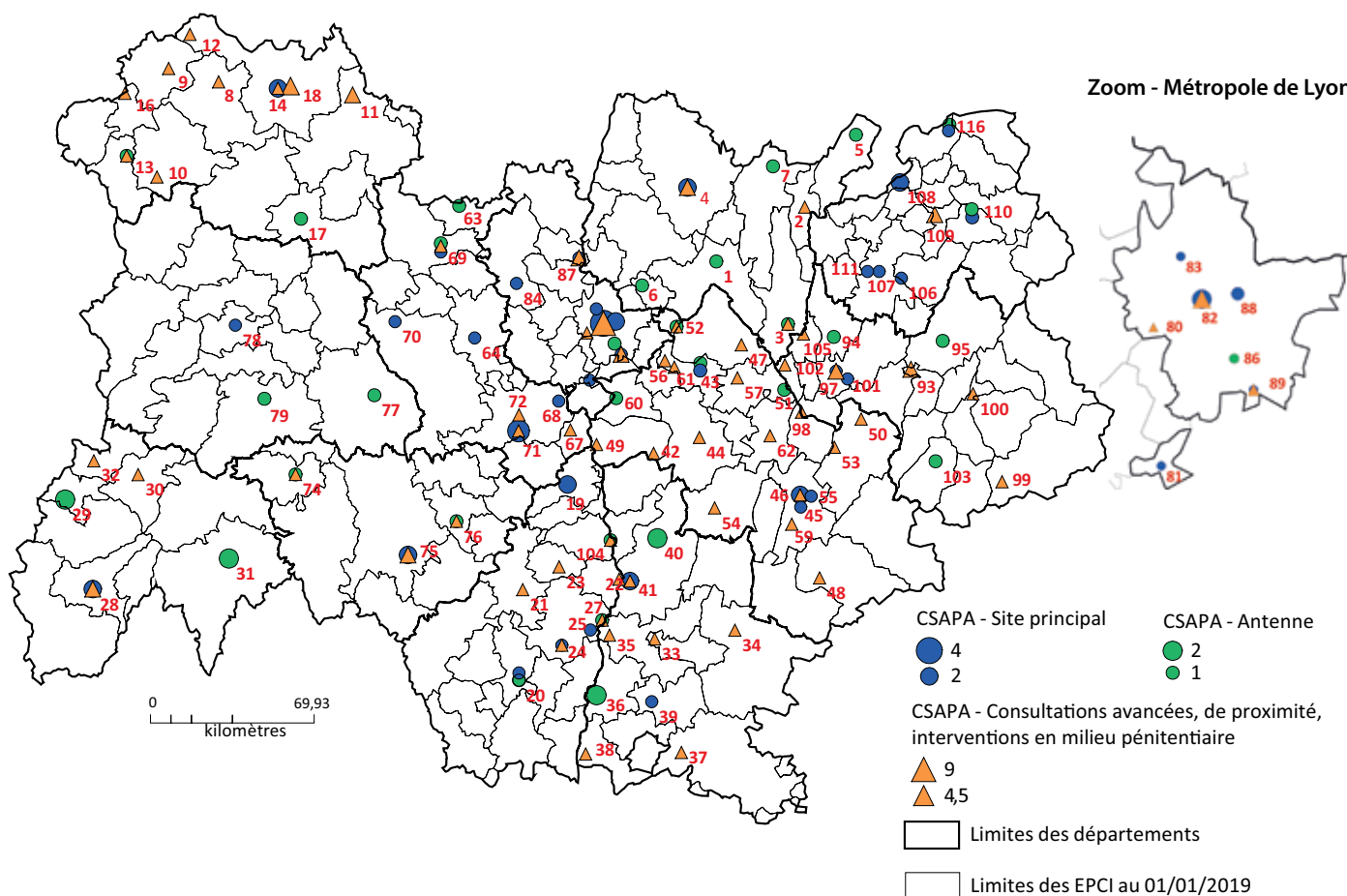
Les Csapa et leurs antennes en 2019 – Auvergne-Rhône-Alpes

Les Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) sont des structures ambulatoires proposant un accompagnement vers l'arrêt, la consommation modérée de substances psychoactives ou un traitement de substitution pour les personnes présentant une dépendance ainsi que leur entourage. La pluridisciplinarité des équipes qui y travaillent (médecins, infirmiers, psychothérapeutes, assistants sociaux, aides éducatives...) permet une prise en charge globale. L'accueil et le suivi peuvent se faire avant, pendant et après le sevrage des substances, afin de consolider l'arrêt. Ces structures gratuites garantissent l'anonymat. Ces centres peuvent intervenir tant en ville (centres hospitaliers, associations) que dans des lieux de privation de liberté tels que les prisons. Les Csapa sont habilités à prendre en charge également des addictions comportementales (dites addictions sans produit), ils peuvent recevoir les personnes présentant une anorexie mentale, une addiction aux jeux d'argent ou un trouble du jeu vidéo par exemple¹.

En 2019, 49 Csapa sont recensés (sites principaux) en Auvergne-Rhône-Alpes. Ces Csapa peuvent avoir des antennes (36 antennes dans la région) et proposer des consultations avancées, des consultations de proximité ou des interventions en milieu pénitentiaire (80 consultations ou interventions en Auvergne-Rhône-Alpes) (cf. carte 11).

¹ Source : La santé des jeunes de 6 à 24 ans dans l'Ardèche et la Drôme. Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes. 2019,166p. [http://www.ors-auvergne-rhone-alpes.org/pdf/Sante%20des%20jeunes%20Ardèche%20et%20Drôme%20-%202019_04_17.pdf]

Carte 11 - Les Csapa et leurs antennes en 2019 – Auvergne-Rhône-Alpes



Source : DSP - Pôle prévention et promotion de la santé - ARS Auvergne-Rhône-Alpes 2019 - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des Csapa - Site principal

4. Csapa Anpaa 01 - Bourg-en-Bresse
4. Csapa Saliba - Bourg-en-Bresse
14. Csapa Anpaa 03 - Moulins
14. Csapa CH - Moulins
19. Csapa Anpaa Résonance - Annonay
19. Csapa CHAN La Cordée - Annonay
20. Csapa Charme - Aubenas
24. Csapa CH des Vals d'Ardèche - Privas
25. Csapa La Cerisaie - Rompon
28. Csapa Anpaa 15 - Aurillac
28. Csapa APT Oppelia - Aurillac
39. Csapa CTR Le Gué - Le Poët-Laval
41. Csapa Anpaa 26 - Valence
41. Csapa Tempo Oppelia - Valence
43. Csapa Sitoni - Bourgoin-Jallieu
45. Csapa Pénitentiaire Maison d'arrêt Varces - Échirolles
46. Csapa Point Virgule - Grenoble
46. Csapa SAM des Alpes - Grenoble
55. Csapa du CHU Grenoble Alpes - Saint-Martin-d'Hères
64. Csapa Feurs
68. Csapa du Gier - Rive-de-Gier
69. Csapa CH Roanne
71. Csapa Rimbaud - Saint-Étienne
71. Csapa CH Le Corbusier - Saint-Étienne
71. Csapa UTD - Saint-Étienne
75. Csapa Anpaa 43 - Le Puy-en-Velay
75. Csapa CH Émile Roux - Le Puy-en-Velay
78. Csapa Anpaa 63 - Clermont-Ferrand
81. Csapa Anpaa - Givors
82. Csapa ARHM-Lyade Garibaldi - Lyon
82. Csapa ARHM-Lyade - Lyon
82. Csapa Hôpital Édouard Herriot HCL - Lyon
82. Csapa Hôpital Croix-Rousse HCL - Lyon
83. ARHM-Lyade CTR La Fucharnière - Saint-Didier-au-Mont-d'Or
83. Communauté Thérapeutique « Les Portes de l'imaginaire » - Saint-Didier-au-Mont-d'Or
84. Csapa Anpaa Jean-Charles Sournia - Tarare
87. Csapa Jonathan Aria Oppelia - Villefranche-sur-Saône
88. Csapa Anpaa - Villeurbanne
88. Csapa du Griffon Aria Oppelia - Villeurbanne
89. Csapa Pénitentiaire - Corbas
97. Csapa Le Pélican - Chambéry
101. Csapa Anpaa 73 - La Ravoire
106. CTR Chalet du Thianty - Alex
107. Csapa Le Lac d'argent Oppelia - Annecy
108. Csapa Anpaa 74 Annemasse
108. Csapa Apreto - Annemasse
110. Csapa Anpaa 74 - Cluses
111. Csapa Anpaa 74 - Cran-Gevrier
116. Csapa Anpaa 74 - Thonon-Les-Bains

Liste des Csapa - Antennes

1. Csapa Anpaa 01 Antenne Ambérieu-en-Bugey
3. Csapa Anpaa 01 Antenne Belley
5. Csapa Saliba Antenne Gex
6. Csapa Anpaa 01 Antenne Montluel
7. Csapa Anpaa 01 Antenne Oyonnax
13. Csapa Anpaa 03 Fil à Fil Antenne Montluçon
17. Csapa Anpaa 03 La Source Antenne Vichy
20. Csapa Anpaa Résonance Antenne Aubenas
27. Csapa CH des Vals d'Ardèche Antenne La Voulte-sur-Rhône
29. Csapa Anpaa 15 Antenne Mauriac
29. Csapa APT Oppelia Antenne Mauriac
31. Csapa Anpaa 15 Antenne Saint-Flour
31. Csapa APT Oppelia Antenne Saint-Flour
36. Csapa Anpaa 26 Antenne Montélimar
36. Csapa Tempo Oppelia Antenne Montélimar
40. Csapa Anpaa 26 Antenne Romans-sur-Isère
40. Csapa Tempo Oppelia Antenne Romans-sur-Isère
43. Csapa SAM des Alpes Antenne Bourgoin-Jallieu
51. Csapa Anpaa 73 Antenne Le-Pont-de-Beauvoisin
52. Csapa Sitoni Antenne Pont-de-Chéruy
60. Csapa SAM Des Alpes Antenne Vienne
63. Csapa CH Roanne Antenne Charlieu
69. Csapa Rimbaud Antenne Roanne
74. Csapa Anpaa 43 Antenne Brioude
76. Csapa Anpaa 43 Antenne Yssingeaux
77. Csapa Anpaa 63 Antenne Ambert
79. Csapa Anpaa 63 Antenne Issoire
86. Csapa ARHM-Lyade Antenne Venissieux
94. Csapa Le Pélican Antenne Aix-Les-Bains
95. Csapa Le Pélican Antenne Tarentaise - Albertville
103. Csapa Anpaa 73 Antenne Saint-Jean-de-Maurienne
104. Csapa Anpaa Résonance Antenne Tournon
110. Csapa Apreto Antenne Cluses
116. Csapa Apreto Antenne Thonon-les-Bains

Liste des Csapa - Consultations avancées, de proximité, interventions en milieu pénitentiaire

2. Csapa Saliba Consultation Oyonnax
3. Csapa Le Pélican Consultation CPAM Bellay
4. Csapa Anpaa 01 Consultation CP Bourg-En-Bresse
4. Csapa Anpaa 01 Csapa Référent CP Bourg-En-Bresse
8. Csapa Anpaa 03 Consultation Bourbon-l'Archambault
9. Csapa Anpaa 03 Consultation Cérilly
10. Csapa Anpaa 03 Consultation Commeny
11. Csapa Anpaa 03 Consultation Dompierre-sur-Besbre
11. Csapa CH Moulins Consultation Dompierre-sur-Besbre
12. Csapa Anpaa 03 Consultation Lurcy-Lévis
13. Csapa CH Moulins Consultation Maison d'arrêt Montluçon
14. Csapa CH Moulins Consultation Moulins
16. Csapa Anpaa 03 Consultation Vallon-en-Sully
18. Csapa CH Moulins Consultation CH Yzeure
18. Csapa CH Moulins Consultation CP Yzeure
18. Csapa CH Moulins Csapa Référent CP Yzeure
21. Csapa Anpaa Résonance Consultation Le Cheylard
22. Csapa Anpaa Résonance Consultation Guilherand-Grange
23. Csapa Anpaa Résonance Consultation Lamastre
24. Csapa CH Des Vals d'Ardeche Csapa Référent Maison d'arrêt Privas
27. Csapa Anpaa Résonance Consultation La Voulte-sur-Rhône
28. Csapa APT Oppelia Csapa Référent Maison d'arrêt Aurillac
30. Anpaa 43 Consultation Riom-ès-Montagne
32. Csapa APT Oppelia Consultation Ydes
33. Csapa Anpaa 26 Consultation Crest
34. Csapa Anpaa 26 Consultation Die
35. Csapa Anpaa 26 Consultation Lorient-sur-Drôme
37. Csapa Anpaa 26 Consultation Nyons
38. Csapa Anpaa 26 Consultation Pierrelatte
41. Csapa Tempo Oppelia Valence
42. Csapa SAM des Alpes Consultation Beaurepaire
44. Csapa SAM des Alpes Consultation La-Cote-Saint-André
46. Csapa Pénitentiaire Maison d'arrêt Varces - Grenoble
47. Csapa SAM des Alpes Consultation Morestel
48. Csapa SAM des Alpes Consultation La Mure
49. Csapa SAM des Alpes Consultation Le Péage-du-Roussillon
50. Csapa SAM des Alpes Consultation Pontcharra
52. Csapa SAM des Alpes Consultation Pont-de-Chéruy
53. Csapa Pénitentiaire Maison d'arrêt Varces
54. Csapa Point Virgule Consultation Saint-Marcellin
56. Csapa Sitoni Csapa Référent CP Saint-Quentin-Fallavier
57. Csapa SAM des Alpes Consultation La-Tour-du-Pin
59. Csapa Pénitentiaire Maison d'arrêt Varces Varces-Allières-et-Risset
61. Csapa SAM des Alpes Consultation Villefontaine
62. Csapa SAM des Alpes Consultation Voiron
67. Csapa Anpaa Résonance Consultation Pélussin
69. Csapa Rimbaud Csapa Référent Centre Détention Roanne
71. Csapa CH Le Corbusier Saint-Étienne
72. Csapa Rimbaud Csapa Référent Maison d'arrêt La Talaudière
74. Csapa CH Émile Roux Consultation Brioude
75. Csapa CH Émile Roux Consultation Maison d'arrêt Le-Puy-en-Velay
75. Csapa CH Émile Roux Référent Maison d'arrêt Le-Puy-en-Velay
76. Csapa CH Émile Roux Consultation Yssingeaux
80. Csapa du Griffon Aria Oppelia Consultation Francheville
82. Csapa Hôpital Croix-Rousse HCL Consultation CSS Lyon
82. Csapa du Griffon Aria Oppelia Consultation CHRS Riboud Lyon
82. Csapa du Griffon Aria Oppelia Consultation CHRS La Cité Lyon
82. Csapa du Griffon Aria Oppelia Consultation CHRS Carteret Lyon
82. Csapa du Griffon Aria Oppelia CHRS Cleberg Lyon
82. Csapa du Griffon Aria Oppelia Consultation CHRS Train de nuit Lyon
82. Csapa du Griffon Aria Oppelia Consultation Maison Relais Lyon
82. Csapa du Griffon Aria Oppelia Consultation Centre Gabriel Rosset Lyon
82. Csapa du Griffon Aria Oppelia Consultation LAM Lyon
87. Csapa Jonathan Csapa Oppelia Consultation Maison d'arrêt Villefranche-Sur-Saône
87. Csapa Jonathan Csapa Oppelia Csapa Référent Maison d'arrêt Villefranche-sur-Saône
89. Csapa Pénitentiaire Corbas
89. Csapa du Griffon Aria Oppelia Consultation Maison d'arrêt Corbas
92. Csapa Anpaa 73 Consultation Aiguebelle
93. Csapa Le Pélican Consultation CP Aiton
93. Csapa Le Pélican Csapa Référent CP Aiton
97. Csapa Anpaa 73 Consultation CPAM Chambéry
97. Csapa Le Pélican Consultation Maison d'arrêt Chambéry
98. Csapa Anpaa 73 Consultation Les Échelles
99. Csapa Anpaa 73 Consultation Modane
100. Csapa Le Pélican Consultation Moûtiers
102. Csapa Le Pélican Consultation Saint-Genis-sur-Guiers
104. Csapa CHAN Consultation CH Tournon-sur-Rhône
105. Csapa Anpaa 73 Consultation Yenne
109. Csapa Anpaa 74 Csapa Référent Maison d'arrêt Bonneville
109. Csapa Apreto Consultation Maison d'arrêt Bonneville

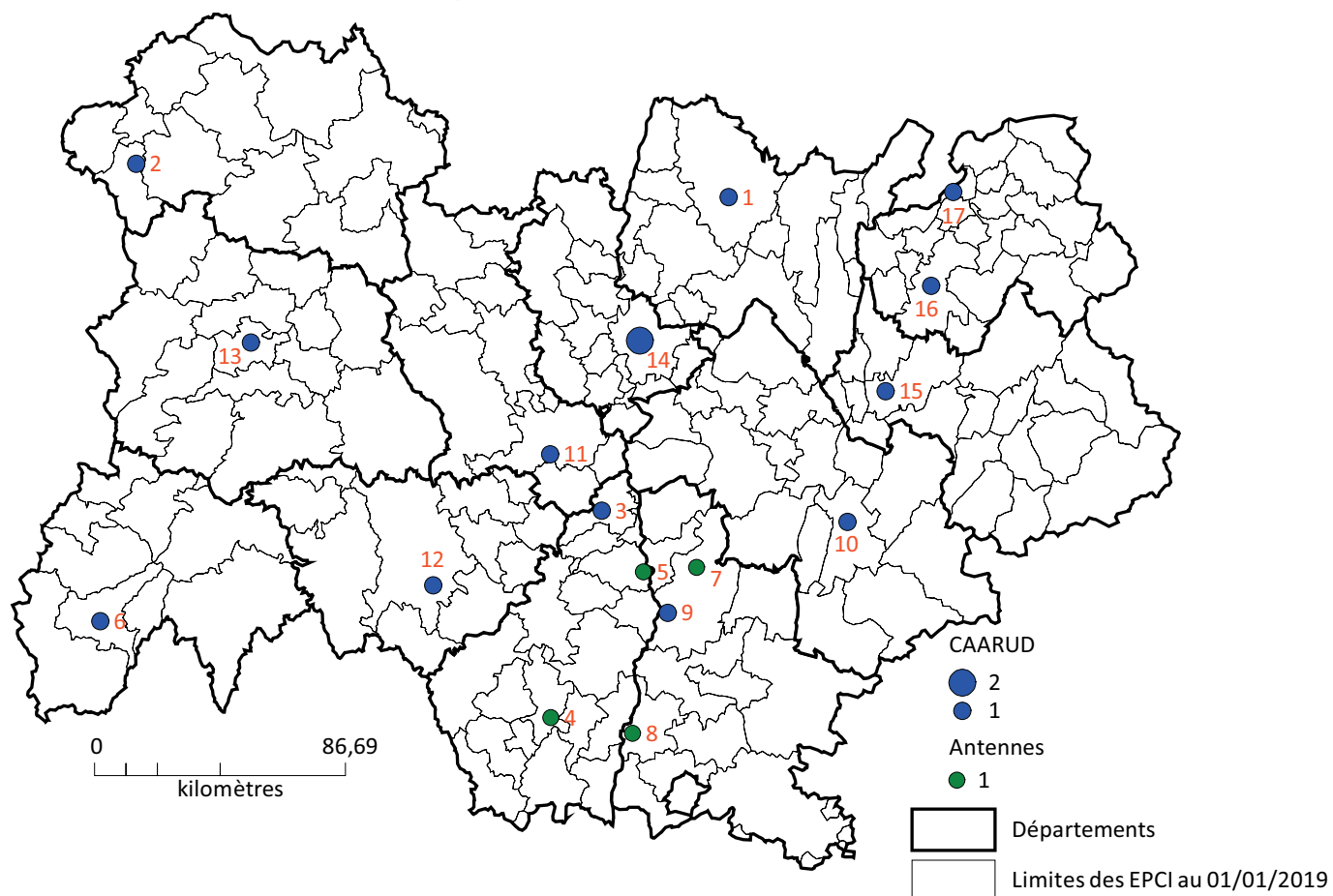
Les Caarud en 2019 - Auvergne-Rhône-Alpes

Les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (Caarud) reçoivent des usagers de substances psychoactives qui ne sont pas engagés dans l'arrêt de leur consommation mais qui sont exposés à des risques majeurs de contamination (VIH, hépatites) et d'infection (plaies, abcès). Ces centres proposent à ces usagers un lieu où ils peuvent échanger avec des professionnels qui délivrent à la fois des conseils mais aussi du matériel de réduction des risques : seringues stériles, préservatifs, pailles propres, dépistages¹...

En 2019, 14 Caarud sont recensés en Auvergne-Rhône-Alpes et quatre antennes dans la Drôme et l'Ardèche. Chaque département dispose d'un Caarud, sauf le Rhône et la Haute-Savoie qui comptent chacun deux Caarud (cf. carte 12).

¹ Source : La santé des jeunes de 6 à 24 ans dans l'Ardèche et la Drôme. Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes. 2019, 166p. [http://www.ors-auvergne-rhone-alpes.org/pdf/Sante%20des%20jeunes%20Ardèche%20et%20Drôme%20-%202019_04_17.pdf]

Carte 12 - Les Caarud en 2019 – Auvergne-Rhône-Alpes



Source : DSP - Pôle prévention et promotion de la santé - ARS Auvergne-Rhône-Alpes 2019 - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des Caarud

- | | |
|--|--|
| 1. Caarud Aides 01 - Bourg-en-Bresse | 10. Caarud Aides 38 - Grenoble |
| 2. Caarud La Passerelle - Montluçon | 11. Caarud Rimbaud - Saint-Étienne |
| 3. Caarud Anpaa 07 Le Sémaphore - Annonay | 12. Caarud Anpaa 43 La Plage - Le Puy-en-Velay |
| 4. Caarud Anpaa 07 Le Sémaphore - Antenne Aubenas | 13. Caarud Aides 63 - Clermont-Ferrand |
| 5. Caarud Anpaa 07 Le Sémaphore - Antenne Tournon | 14. Caarud Pause Diabolo - Lyon |
| 6. Caarud APT Oppelia - Aurillac | 14. Caarud Ruptures Oppelia - Lyon |
| 7. Caarud Tempo Oppelia - Antenne Romans-sur-Isère | 15. Caarud Le Pélican - Chambéry |
| 8. Caarud Tempo Oppelia - Antenne Montélimar | 16. Caarud Apreto - Annemasse |
| 9. Caarud Tempo Oppelia - Valence | 17. Caarud Thylac Oppelia - Annecy |

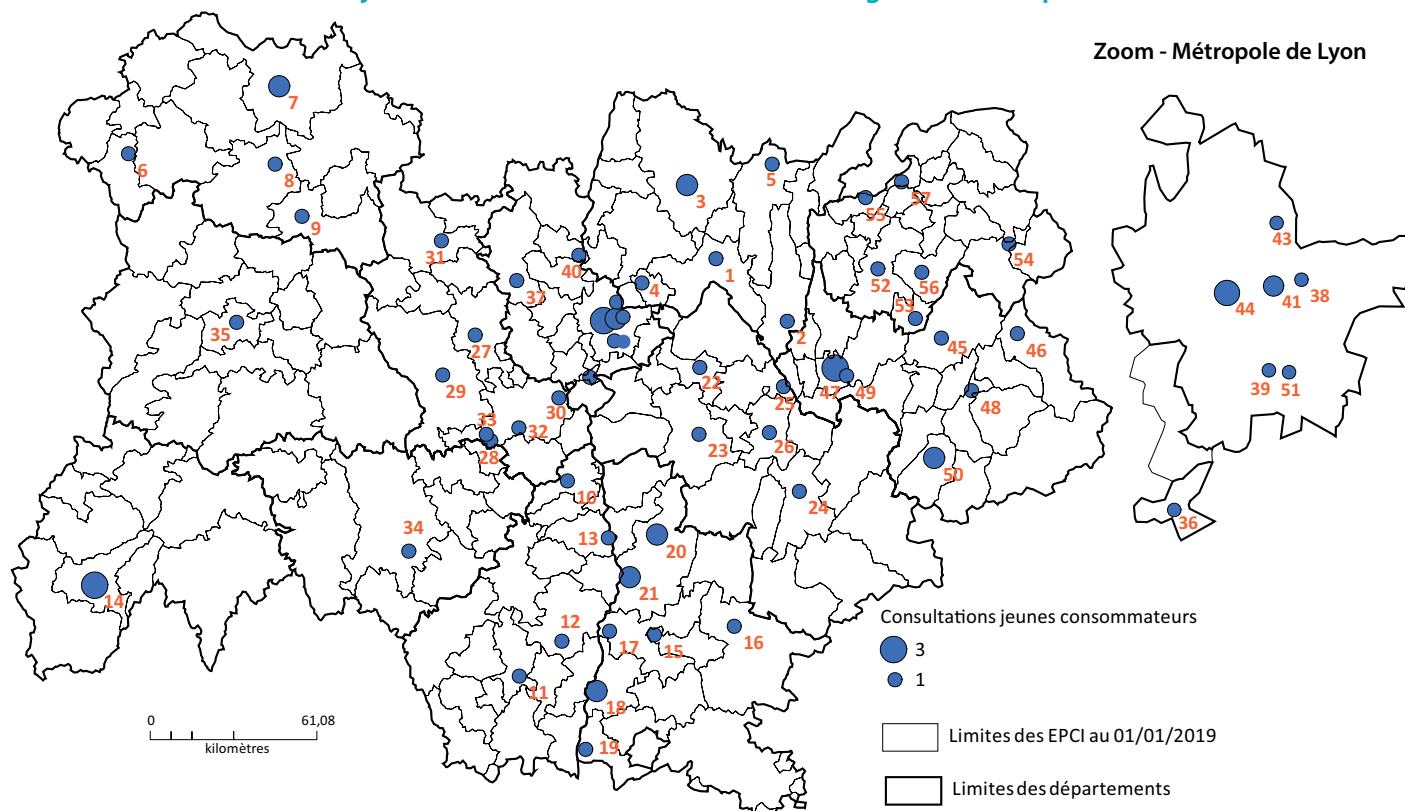
Les consultations jeunes consommateurs en 2019 - Auvergne-Rhône-Alpes

Une consultation jeunes consommateurs (CJC) est un dispositif anonyme, gratuit et pluridisciplinaire de prévention et de soins en addictologie mis en place, en 2004, par les autorités publiques. Les principaux objectifs de ce dispositif sont l'écoute sans stigmatisation et la réduction des risques. Les familles peuvent faire appel de façon spontanée à ce dispositif ou y être orientées par les professionnels de santé. Ces structures prennent en compte toutes les substances psychoactives (tabac, alcool, cannabis, cocaïne...), mais aussi les addictions sans produit (jeux d'argent, jeux vidéo, Internet...)¹.

En 2019, 71 CJC sont recensées en Auvergne-Rhône-Alpes. Les CJC sont peu présentes dans le Puy-de-Dôme, le Cantal et la Haute-Loire et, au contraire, bien implantées dans le Rhône, la Savoie et la Drôme (cf. carte 13).

1 Source : La santé des jeunes de 6 à 24 ans dans l'Ardèche et la Drôme. Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes. 2019, 166p. [http://www.ors-auvergne-rhone-alpes.org/pdf/Sante%20des%20jeunes%20Ardèche%20et%20Drôme%20-%202019_04_17.pdf]

Carte 13 - Les consultations jeunes consommateurs en 2019 – Auvergne-Rhône-Alpes



Source : DSP - Pôle prévention et promotion de la santé - ARS Auvergne-Rhône-Alpes 2019 - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des CJC

- | | |
|--|--|
| 1. CJC Anpaa 01 Ambérieu-en-Bugey | 28. CJC Csapa Rimbaud Firminy |
| 2. CJC Anpaa 01 Belley | 29. CJC Csapa Rimbaud Montbrison |
| 3. CJC Anpaa 01 Bourg-en-Bresse | 30. CJC Csapa du Gier Rive-de-Gier |
| 3. Csapa Saliba Consultation Oyonnax - Bourg-en-Bresse | 31. CJC Csapa Rimbaud Roanne |
| 4. CJC Anpaa 01 Montluel | 32. CJC Csapa Rimbaud Saint-Étienne |
| 5. CJC Anpaa 01 Oyonnax | 33. CJC Csapa Rimbaud Unieux |
| 6. Csapa Anpaa 03 Montluçon | 34. CJC Csapa CH Émile Roux Le Puy-en-Velay |
| 7. CJC Csapa CH Moulins Mission Locale Moulins | 35. CJC Csapa Anpaa 63 Clermont-Ferrand |
| 7. CJC Csapa CH Moulins | 36. CJC Csapa Anpaa Givors |
| 8. CJC Csapa CH Moulins St-Pourçain-sur-Sioule | 37. CJC Csapa Anpaa Tarare |
| 9. Csapa Anpaa 03 Vichy | 38. CJC Csapa ARHM-Lyade Vaulx-en-Velin |
| 10. CJC Csapa Anpaa Résonance Annonay | 39. CJC Csapa ARHM-Lyade Vénissieux |
| 11. CJC Csapa Anpaa Résonance Aubenas | 40. CJC Csapa Jonathan Aria Oppelia Villefranche-sur-Saône |
| 12. Csapa CH des Vals d'Ardèche CJC Privas | 41. CJC Csapa Anpaa Villeurbanne |
| 13. CJC Csapa Anpaa Résonance - Tournon | 41. CJC Csapa du Griffon Aria Oppelia Villeurbanne |
| 14. CJC Anpaa Aurillac | 43. CJC Csapa du Griffon Aria Oppelia Rilleux-la-Pape |
| 14. CJC Anpaa Maison des ados Aurillac | 44. CJC Gambetta Csapa ARHM-Lyade Garibaldi Lyon |
| 14. CJC APT Aurillac | 44. CJC Csapa ARHM-Lyade Ainay Lyon |
| 15. CJC Csapa Anpaa 26 Crest | 44. CJC Post-Urgences Csapa Hôpital Édouard Herriot HCL Lyon |
| 16. CJC Csapa Anpaa 26 Die | 45. CJC Csapa Le Pélican Tarentaise Albertville |
| 17. CJC Csapa Anpaa 26 Loriol-sur-Drôme | 46. CJC Csapa Le Pélican Bourg-Saint-Maurice |
| 18. CJC Csapa Anpaa 26 Montélimar | 47. CJC Csapa Anpaa 73 Chambéry |
| 18. CJC Csapa Tempo Oppelia Montélimar | 47. CJC Csapa Le Pélican Chambéry |
| 19. CJC Csapa Anpaa 26 Pierrelatte | 47. CJC Csapa Le Pélican Maison des ados Chambéry |
| 20. CJC Csapa Anpaa 26 Romans-sur-Isère | 48. CJC Csapa Le Pélican Tarentaise Moutiers |
| 20. CJC Csapa Tempo Oppelia Romans-sur-Isère | 49. CJC Csapa Anpaa 73 La Ravoire |
| 21. CJC Csapa Anpaa 26 Valence | 50. CJC Csapa Anpaa 73 Saint-Jean-de-Maurienne |
| 21. CJC Csapa Tempo Oppelia Valence | 50. CJC Csapa Anpaa 73 Saint-Jean-de-Maurienne |
| 22. CJC Csapa Sitoni Bourgoin-Jallieu | 51. CJC Csapa ARHM-Lyade Saint-Priest |
| 23. Csapa SAM Des Alpes La Côte-Saint-André | 52. CJC Le Lac d'argent Oppelia Annecy |
| 24. CJC Csapa Point Virgule Grenoble | 53. CJC Le Lac d'argent Faverges |
| 25. Csapa Anpaa 73 Antenne Le-Pont-de-Beauvoisin | 54. CJC Le Lac d'argent Passy |
| 26. CJC Csapa Point Virgule Voiron | 55. CJC Apreto Saint-Julien-en-Genevois |
| 27. Csapa Feurs | 56. CJC Csapa Anpaa 74 Thones |
| | 57. CJC Apreto Vétraz-Monthoux |

Les équipes de liaison et de soins en addictologie (Elsa)

Nées dans les années 1990, les équipes de liaison et de soins en addictologie (Elsa) sont des dispositifs hospitaliers prenant en charge les addictions au lit du malade hospitalisé au sein des établissements publics et privés.

Les équipes de liaison sont des équipes pluridisciplinaires dont les missions principales sont de¹ :

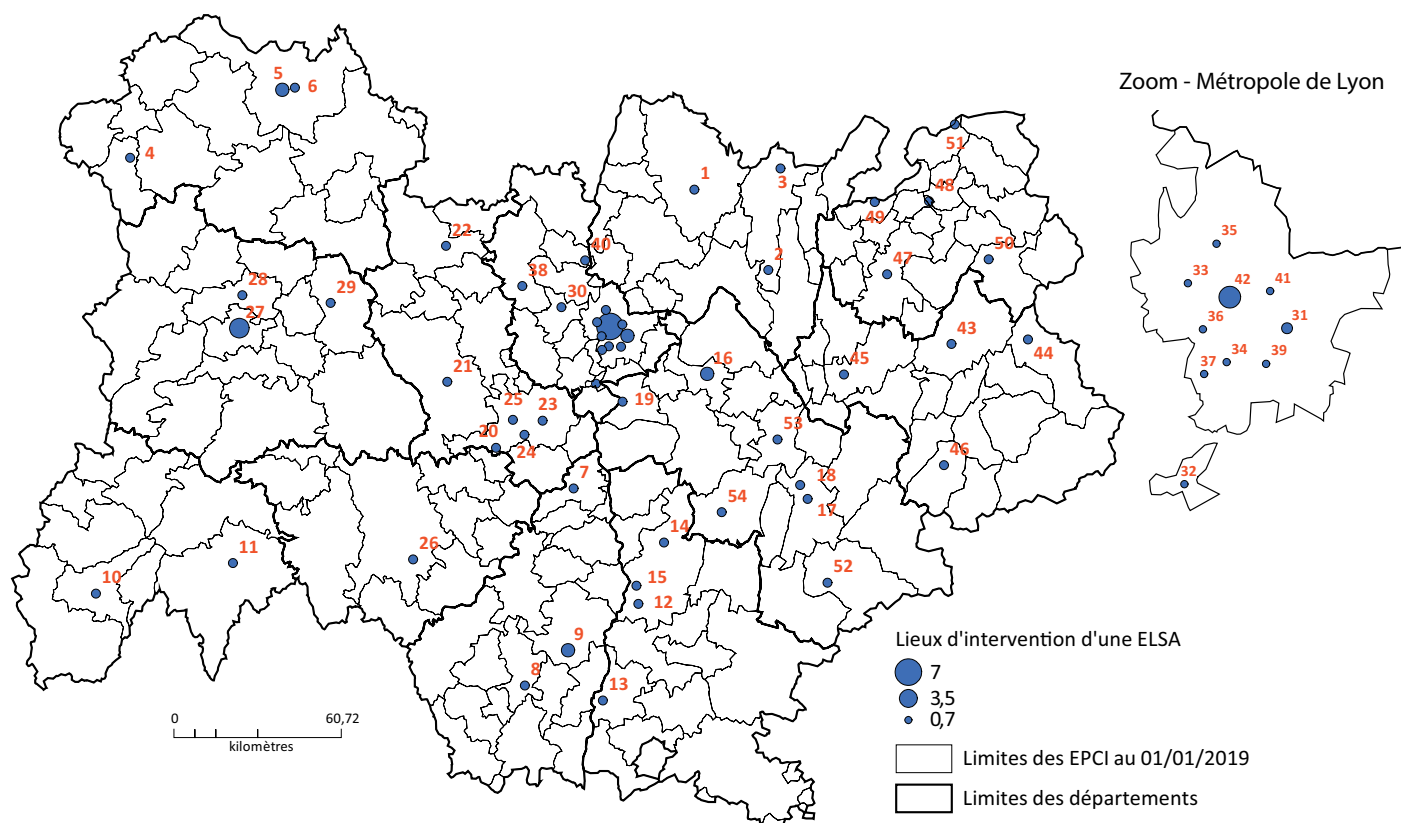
- former, assister et conseiller les soignants des différents services ou structures de soins de l'établissement de santé sur les questions du dépistage, de diagnostic, de prise en charge et d'orientation des patients ;
- intervenir auprès des patients aux urgences et pendant l'hospitalisation en appui et en soutien des équipes soignantes ;
- développer des liens avec les différents acteurs intra- et extra- hospitaliers pour améliorer la prise en charge des patients et de leur suivi.

Les professionnels de l'Elsa sont formés en addictologie et sont compétents sur l'ensemble du champ des addictions (alcool, produits illicites, tabac, addictions sans produit), ils contribuent ainsi au renforcement d'une culture addictologique dans les établissements de santé.

En 2019, 67 établissements où intervient une Elsa sont recensés en Auvergne-Rhône-Alpes (cf carte 14).

1 Ministère des solidarités et de la santé. [<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/addictions/article/les-equipes-de-liaison-et-de-soins-en-addictologie-elsa>]

Carte 14 - Les équipes de liaison et de soins en addictologie (Elsa) en 2019 - Auvergne-Rhône-Alpes



Source : DSP - Pôle prévention et promotion de la santé - ARS Auvergne-Rhône-Alpes 2019 - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des Elsa

- | | | |
|--|--|---|
| 1. CH Fleyriat - Bourg-en-Bresse | 20. CH Le Corbusier - Firminy | 39. Gpe Hosp Mutualiste Les Portes du Sud - Vénissieux |
| 2. CH Hauteville - Unité Espérance - Plateau d'Hauteville | 21. CH Forez - Montbrison | 40. CH Nord Ouest Villefranche-sur-Saône |
| 3. CH Haut Bugey - Oyonnax | 22. CH Roanne | 41. Médipole - Villeurbanne |
| 4. CH Montluçon | 23. CH Gier - Saint-Chamond | 42. CH Saint Jean de Dieu ARHM - Lyon |
| 5. CH Moulins Yzeure - Moulins | 24. CHU de Saint-Étienne Tabacologie - Saint-Étienne | 42. CH St Joseph St Luc - Lyon |
| 5. Polyclinique Saint Odilon - Moulins | 25. ICLN - Saint-Priest-en-Jarez | 42. Clinique de la Sauvegarde - Lyon |
| 6. CH Moulins Yzeure - Yzeure | 26. CH Le Puy-en-Velay | 42. CRLCC - Centre Léon Bérard - Lyon |
| 7. CH Ardèche Nord - Annonay | 27. CHU Clermont-Ferrand | 42. Hôpital Croix Rousse - HCL - Lyon |
| 8. CH Ardèche Méridional - Aubenas | 27. CRLCC - Centre Jean Perrin - Clermont-Ferrand | 42. Hôpital Edouard Herriot - HCL - Lyon |
| 9. Hôpital Sainte Marie - Privas | 27. Pôle de santé République - Clermont-Ferrand | 43. CH Albertville et Moutiers - Albertville |
| 9. CH Vals d'Ardèche - Privas | 27. CH Sainte Marie - Clermont-Ferrand | 44. CH Bourg-Saint-Maurice |
| 10. CH Aurillac | 28. CH Riom | 45. CH Métropole Savoie - Chambéry |
| 11. CH Saint-Flour | 29. CH Thiers | 46. CH Saint-Jean-de-Maurienne |
| 12. CH Drôme Vivarais - Montélerger | 30. Hôpital de l'Arbresle le Ravatel - l'Arbresle | 47. CH Annecy |
| 13. Groupement hospitalier Portes de Provence - Montélimar | 31. CH Le Vinatier - Bron | 48. CH Alpes Léman - Contamine-sur-Arve |
| 14. Hôpitaux Drôme Nord - Romans-sur-Isère | 31. Hôpital Femme Mère Enfant - HCL - Bron | 49. CH Saint-Julien-en-Genevois |
| 15. CH Valence | 32. CH Montgelas - Givors | 50. CHI des Hôpitaux du Pays du Mont Blanc - Sallanches |
| 16. ESMP Site Bourgoin-Jallieu | 33. Clinique du Val d'Ouest - Écully | 51. CHI Les Hôpitaux du Léman - Thonon-les-Bains |
| 16. CH Pierre Oudot - Bourgoin-Jallieu | 34. Hôpital Lyon Sud - HCL - Pierre-Bénite | 52. CH Alpes Isère - La Mure d'Isère |
| 17. CHU de Grenoble Alpes - Grenoble | 35. CH Saint-Cyr-au-Mont-d'Or | 53. CH Alpes Isère - Voiron |
| 18. CH Alpes Isère - Saint-Egrève | 36. Clinique Charcot - Sainte-Foy-Lès-Lyon | 54. CH Alpes Isère - Saint-Marcellin |
| 19. CH Lucien Hussel - Vienne | 37. Hôpital Henry Gabrielle - Saint-Genis-Laval | |
| | 38. CH Nord Ouest Tarare | |

Les conseils locaux de santé mentale - Auvergne-Rhône-Alpes

Les conseils locaux de santé mentale (CLSM) sont des dispositifs de concertation et de coordination en santé mentale mis en place à l'initiative des élus locaux et des acteurs de la santé mentale et de la psychiatrie d'un territoire réunissant ainsi les personnes concernées, les aidants familiaux et les représentants des usagers¹.

Ils permettent à travers la promotion de la santé mentale et la prévention, de favoriser l'inclusion sociale, l'autonomie et la pleine citoyenneté des personnes concernées et de participer aux actions de lutte contre la stigmatisation et les discriminations. Ils ont pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées².

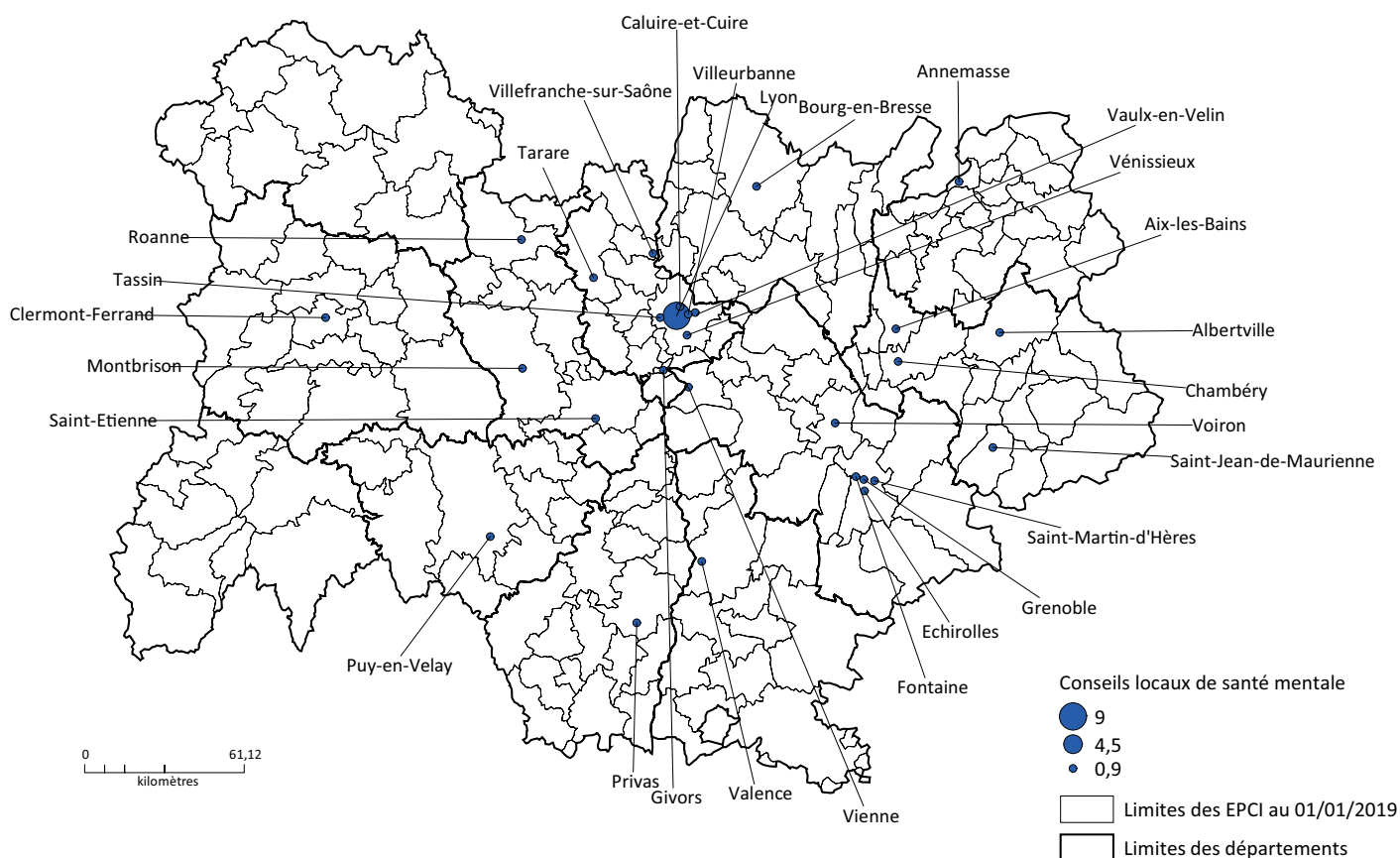
Le CLSM permet une approche locale et participative concernant la promotion de la santé mentale, la prévention et le parcours de soins, il associe les acteurs sanitaires et sociaux et toute personne intéressée du territoire et définit des objectifs stratégiques et opérationnels.

En 2019, 35 CLSM sont recensés en Auvergne-Rhône-Alpes. Ils sont inégalement répartis sur le territoire, deux départements en sont dépourvus (Allier, Cantal) et d'autres sont bien dotés (Rhône, Isère, Savoie) (cf carte 15).

1 Source : Centre national de ressources et d'appui aux Conseils locaux de santé mentale. [<http://clsm-ccoms.org/les-conseils-locaux-de-sante-mentale/>]

2 Source : Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes. [<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les-conseils-locaux-de-sante-mentale-clsm>]

Carte 15 - Les conseils locaux en santé mentale (CLSM) - Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Centre national de ressources et d'appui aux CLSM, 26/08/2019 - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

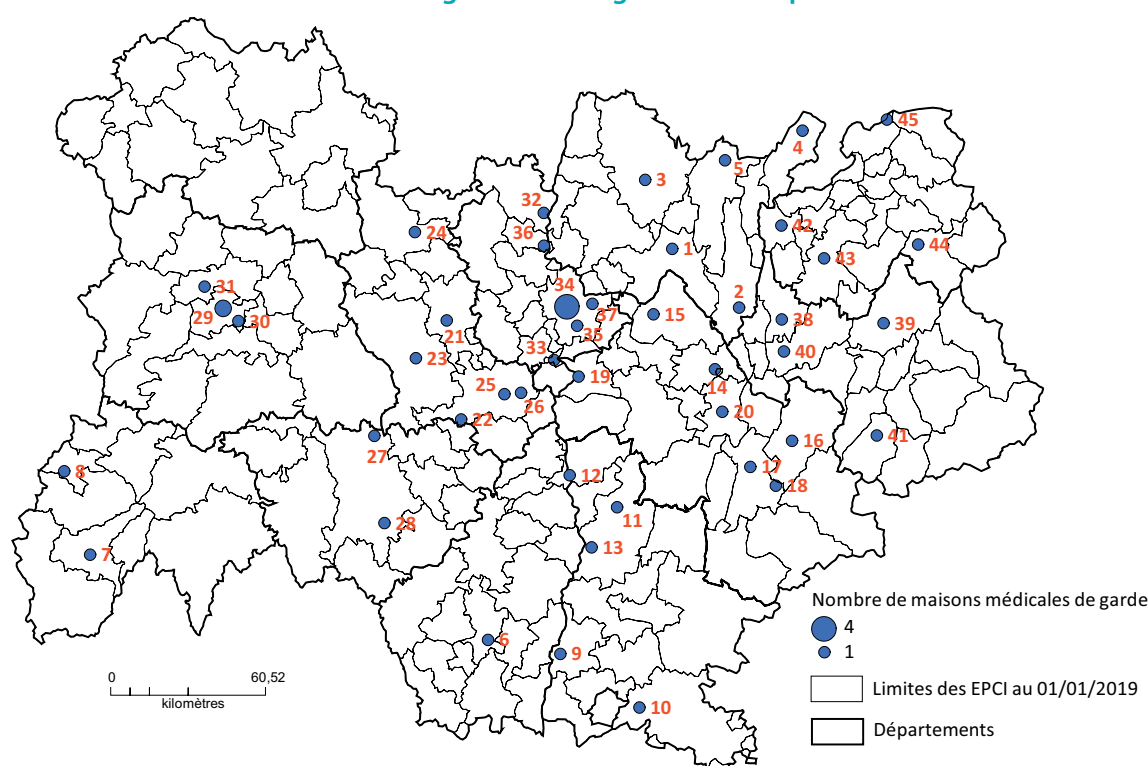
Les maisons médicales de garde - Auvergne-Rhône-Alpes

Les maisons médicales de garde (MMG) constituent un dispositif d'offre de soins ambulatoires dont la mission première est d'assurer la continuité des soins en organisant une structure de garde pour les médecins de ville. Elles conjuguent prise de gardes, travail en équipe, diminution du sentiment d'insécurité pour les médecins, diminution des délais d'attente et efficacité pour les patients. Leur fonctionnement et leur organisation sont très variables et s'adaptent aux différents bassins de population qu'elles desservent. Certaines ne réalisent que des consultations sur site, d'autres assurent en plus les visites à domicile indispensables. Elles peuvent être hébergées dans des locaux d'un hôpital ou d'une clinique ou bien, au contraire, être éloignées des centres de soins. En dehors du personnel médical, certaines MMG s'adjoignent, pour leur fonctionnement, d'autres catégories professionnelles paramédicales ou administratives (secrétaires, infirmières, travailleurs sociaux, agents de sécurité...). Certaines MMG sont en relation avec le centre 15 et se chargent parfois elles-mêmes de réguler les appels relevant de la médecine générale libérale (il s'agit dans ce cas de Centre 15 bis)¹.

En 2019, il existe 45 maisons médicales de garde en Auvergne-Rhône-Alpes. L'Allier ne dispose pas actuellement de maison médicale de garde. Un projet est en cours dans le secteur de Vichy (cf. carte 16).

1 Source : Gentile S, Devictor B, Amadeï E, Bouvenot J, Durand A, Sambuc R. Les maisons médicales de garde en France. Santé Publique. 2005;17(2):233-240. [https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2005-2-page-233.htm]

Carte 16 - Les maisons médicales de garde - Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Atlasanté, ARS Auvergne-Rhône-Alpes, extraction des données le 15/05/2019 - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des maisons médicales de garde

1. Association Maison médicale de la Plaine de l'Ain - Ambérieu-en-Bugey
2. Association Maison médicale de garde - Belley
3. Association Bourg urgence médicale (BUM) - Bourg-en-Bresse
4. Maison médicale de garde du Pays de Gex - Gex
5. Maison médicale de garde d'Oyonnax
6. Maison médicale de garde d'Aubenas
7. Maison médicale Jean Paul Roquetanière - Aurillac
8. Cabinet médical le Bourg - Mauriac
9. Montélimar
10. Nyons
11. Romans-sur-Isère
12. Saint-Vallier
13. Valence
14. Association pour la permanence des soins en Nord Dauphiné (APSND) - Les Abrets en Dauphiné
15. Crémieu
16. Maison médicale de garde du Grésivaudan - Froges
17. Grenoble
18. Association pour la permanence des soins du Sud-Isère - Vaulnaveys-le-haut
19. Association des médecins généralistes de Vienne et environs - Vienne
20. Voiron
21. Feurs
22. Firminy
23. Montbrison
24. Roanne
25. Saint-Chamond
26. Association des médecins de garde de Saint-Étienne - Saint-Priest-en-Jarez
27. Association pour la qualité des soins de la ville de Craponne-sur-Arzon
28. Association des médecins libéraux de Haute-Loire - Le Puy-en-Velay
29. Association de médecins d'urgence de l'agglomération clermontoise (AMUAC) - Clermont-Ferrand
30. Clermont-Ferrand
31. Cournon-d'Auvergne
32. Association des médecins de garde du terroir de Volvic
33. Belleville
34. Association des médecins de la maison médicale de garde du Sud-Ouest Lyonnais - Givors
35. Maison médicale de garde Jean-Pierre Terrien, Lyon 8
36. Maison médicale de garde Buyer, Lyon 5
37. Maison médicale de garde Valmy, Lyon 9
38. Maison médicale de garde Sarraill, Lyon 6
39. Maison médicale de garde de Vénissieux
40. Association professionnelle des médecins de garde et d'urgence de Villefranche-sur-Saône (APMV)
41. Associations pour la permanence des soins de l'est lyonnais (APSEL) - Décines-Charpieu
42. Aix-les-Bains
43. Maison médicale de garde d'Albertville
44. Chambéry
45. Saint-Jean-de-Maurienne
46. Maison médicale de garde d'Annecy - Frangy
47. Association des médecins généralistes de la région Aixoise (AMGRA) - Pringy
48. Association des médecins généralistes du Mont-Blanc - Sallanches
49. Maison médicale de garde de Thonon-les-Bains

Les établissements réalisant des soins sans consentement en 2019 - Auvergne-Rhône-Alpes

Nom de l'établissement	Type d'établissement	Département
Centre Psychothérapique de l'Ain	ESPIC ou autre EBNL	01
CH Moulins Yzeure	CH	03
CH Montluçon	CH	03
CH Vichy	CH	03
Hôpital Sainte Marie de Privas	ESPIC ou autre EBNL	07
CH Saint-Flour	CH	15
CH Henri Mondor Aurillac	CH	15
CH Drôme-Vivarais	CH	26
ESMPI Site Bourgoin-Jallieu	ESPIC ou autre EBNL	38
CHU Grenoble	CHR	38
CH Alpes Isère	CH	38
CH du Forez	CH	42
CH de Roanne	CH	42
CHU Saint-Étienne	CHR	42
CH Sainte-Marie - Le Puy-en-Velay	ESPIC ou autre EBNL	43
CH Sainte-Marie - Clermont-Ferrand	ESPIC ou autre EBNL	63
CHU Clermont-Ferrand	CHR	63
CH Thiers	CH	63
CHS Le Vinatier	CH	69
Centre Psychothérapique Saint-Cyr-au-Mont-d'Or	CH	69
CH Saint Jean de Dieu	ESPIC ou autre EBNL	69
CH de Savoie	CH	73
CH Annecy-Genevois	CH	74
E.P.S.M. Vallée d'Arve	CH	74
CHIC du Léman	CH	74

Source : e-PMSI - 31/12/2019

Les établissements médico-psychologiques - Auvergne-Rhône-Alpes

L'arrêté du 14 mars 1986 du code de la santé publique (CSP) définit les Centres médico-psychologiques (CMP) comme des « unités de coordination et d'accueil en milieu ouvert, organisant des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile, mises à disposition d'une population. Ils peuvent comporter des antennes auprès de toute institution ou établissement nécessitant des prestations psychiatriques ou de soutien psychologique ». Les Centres d'accueil thérapeutiques à temps partiel (CATTP) sont des lieux de soins, d'expression et de rencontres, intermédiaires entre l'hôpital de jour (HDJ) et le CMP, mis à la disposition des usagers dans le cadre de la sectorisation. Leur mission est définie par l'arrêté du 14 mars 1986 du code de la santé publique.

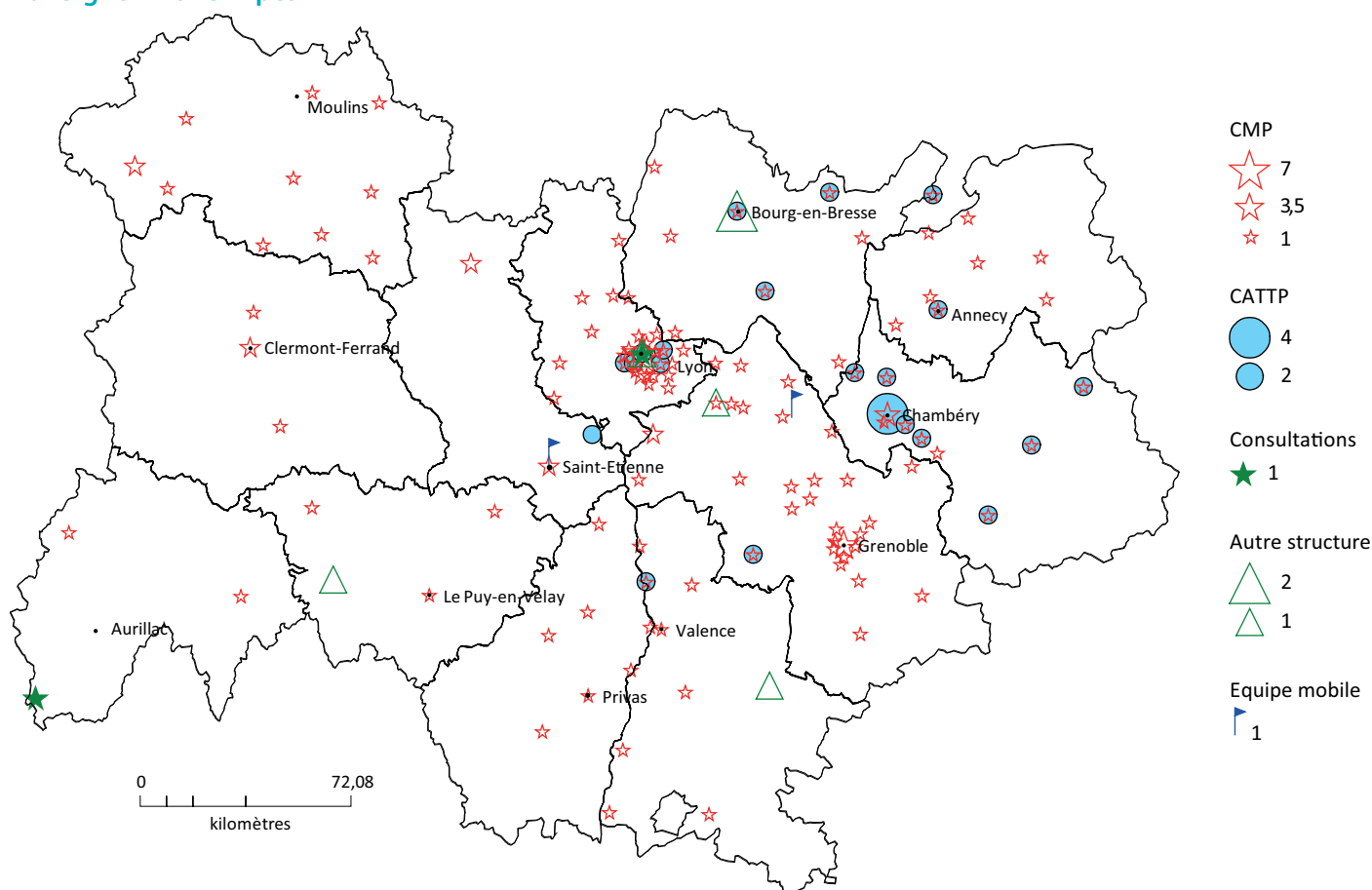
Le répertoire opérationnel des ressources (ROR) recense l'ensemble de l'offre sanitaire et du médico-social en hiérarchisant les établissements par établissements juridiques, puis par établissements géographiques jusqu'aux unités opérationnelles, un même établissement géographique pouvant avoir plusieurs unités opérationnelles.

Les unités opérationnelles permettent de faire la distinction des structures (CMP, CATTP, HDJ, consultations, équipes mobiles...) par âge de la patientèle reçue. En Auvergne-Rhône-Alpes, **511 unités opérationnelles d'établissements médico-psychologiques** sont recensées en juin 2020 dans le ROR ; il est cependant difficile de confirmer l'exhaustivité de ces structures dans la mesure où elles ne sont pas soumises à autorisation.

Les unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques sont cartographiées par âge de la patientèle reçue :

- unités opérationnelles infanto-juvéniles (0-16 ans ou 0-21 ans) : 170 structures (cf. carte 17)
- unités opérationnelles pour petite enfance (0-3 ans) ou pour enfants (0-11 ans) : 28 structures (cf. carte 18)
- unités opérationnelles pour adolescents (11-16 ans ou 11-21 ans) : 23 structures (cf. carte 19)
- unités opérationnelles pour adultes (plus de 15 ans ou plus de 16 ans ou plus de 18 ans ou plus de 21 ans) : 266 structures (cf. carte 20)
- unités opérationnelles pour personnes âgées de 65 ans et plus : 23 structures (cf. carte 21)
- unité opérationnelle tout âge (3 ans et plus) : 1 structure (représentée sur la carte 20 des CMP pour adultes).

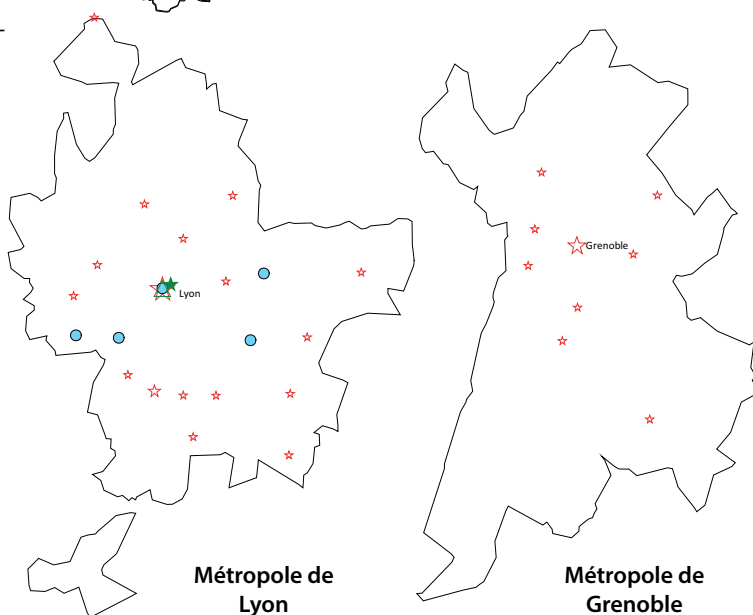
Carte 17 - Les unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques infanto-juvéniles (n=170) - Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Répertoire opérationnel des ressources (ROR), juin 2020 - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques infanto-juvéniles

Ain - CATT Infanto-Juvenile - AMBÉRIEU EN BUGUEY
 Ain - CMP Infanto-Juvenile - AMBÉRIEU EN BUGUEY
 Ain - CMP Infanto-Juvenile - BELLEGARDE SUR VALSERINE
 Ain - CMP Infanto-Juvenile - BELLEY
 Ain - CATT Infanto-Juvenile - BOURG EN BRESSE
 Ain - Centre d'Evaluation et de Diagnostic de l'Autisme de l'Ain - BOURG EN BRESSE
 Ain - CMP Infanto-Juvenile Guidance - BOURG EN BRESSE
 Ain - Thérapies Spécifiques - BOURG EN BRESSE
 Ain - CMP Infanto-Juvenile - CHATILLON SUR CHALARONNE
 Ain - CMP Infanto-Juvenile - FEILLENES
 Ain - CATT Infanto-Juvenile - FERNEY VOLTAIRE
 Ain - CMP Infanto-Juvenile - FERNEY VOLTAIRE
 Ain - CATT Infanto-Juvenile - OYONNAX
 Ain - CMP Infanto-Juvenile - OYONNAX
 Ain - CMP Infanto-Juvenile - SAINT MAURICE DE BEYNOST
 Ain - CMP Infanto-Juvenile - TREVOUX
 Allier - CMP - COMMENTRY
 Allier - CMP - COSNE D'ALLIER
 Allier - CMP Enfants - DOMPIERRE SUR BESBRE
 Allier - CMP Enfant - GANNAT
 Allier - CMP Enfant - LAPALISSE
 Allier - CMP Enfant - LE MAYET DE MONTAGNE
 Allier - CMP de l'enfant et de l'adolescent - MONTLUÇON
 Allier - CMP - MONTLUÇON
 Allier - CMP enfants - SAINT POURÇAIN SUR SIOULE
 Allier - CMP Enfant - VICHY
 Allier - CMP enfants - YZEURE
 Ardèche - CMP - ANNONAY
 Ardèche - CMP - AUBENAS
 Ardèche - CMP - GUILHERAND GRANGES
 Ardèche - CMP - LA VOULTE SUR RHÔNE
 Ardèche - CMP - LAMASTRE

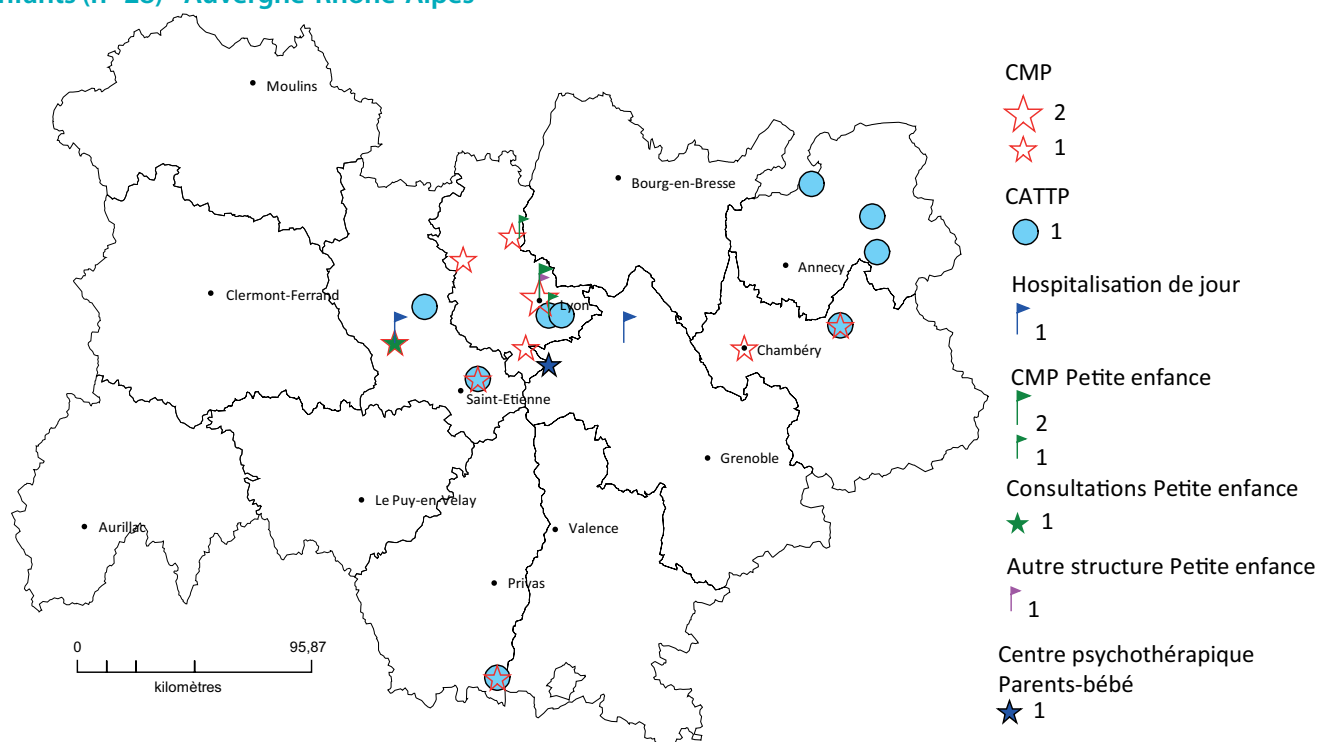


Ardèche - CMP - LE CHEYLARD
 Ardèche - CMP - PRIVAS
 Cantal - CMP enfant et adolescent - MAURIAC
 Cantal - Consultations externes - MAURS
 Cantal - CMP enfant - SAINT FLOUR
 Drôme - CMP - CREST
 Drôme - Antenne du CMP Crest - DIE
 Drôme - CMP - MONTEILMAR
 Drôme - CMP - NYONS
 Drôme - CMP - PIERRELATTE
 Drôme - CMP - ROMANS SUR ISÈRE
 Drôme - CMP infanto-juvénile - SAINT VALLIER
 Drôme - CATT - TAIN L'HERMITAGE

Liste des unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques infanto-juvéniles (suite)

Drôme - CMP - TAIN L'HERMITAGE	Rhône - CMP - L'ARBRESLE
Drôme - CMP Prévert - VALENCE	Rhône - CMP Verdun - LYON 2 ^{ÈME}
Isère - CMP - BOURGOIN JALLIEU	Rhône - CMP Sévigné - LYON 3 ^{ÈME}
Isère - CMP - CHARVIEU CHAVAGNEUX	Rhône - CATTP infanto-juvénile Lyon 4 - LYON 4 ^{ÈME}
Isère - CMP - CRÉMIEU	Rhône - CMP infanto-juvénile Lyon 4 - LYON 4 ^{ÈME}
Isère - CMP de Référence - ÉCHIROLLES	Rhône - CMP Arthur Rimbaud - LYON 7 ^{ÈME}
Isère - CMP - FONTAINE	Rhône - CMP Esther Bick - LYON 7 ^{ÈME}
Isère - CMP Berthelot - GRENOBLE	Rhône - CMP infanto-juvénile - LYON 8 ^{ÈME}
Isère - CMP Diatkine - GRENOBLE	Rhône - Consultation diagnostic - Lyon 8 (TED) - LYON 8 ^{ÈME}
Isère - CMP Villeneuve - GRENOBLE	Rhône - CMP Sourds Vaise - LYON 9 ^{ÈME}
Isère - CMP Infanto-Juvénile FERRIE - GRENOBLE	Rhône - Dispositif d'écoute transculturelle - LYON 9 ^{ÈME}
Isère - CMP - L' ISLE D'ABEAU	Rhône - CMP infanto-juvénile - MEYZIEU
Isère - CMP - LA CÔTE SAINT ANDRÉ	Rhône - CMP - MIONS
Isère - CMP Enfants - LA MURE	Rhône - CMP - OULLINS
Isère - CMP La Tour du Pin (Secteur 38106) - LA TOUR DU PIN	Rhône - CMP - PIERRE BENITE
Isère - CMP Antenne - LE BOURG D'OISANS	Rhône - CMP Dechaume - PIERRE BENITE
Isère - CMP - LE PONT DE BEAUVOISIN	Rhône - CMP infanto-juvénile - RILLIEUX LA PAPE
Isère - CMP - LE PONT DE CLAIX	Rhône - CMP Val de Saône - SAINT CYR AU MONT D'OR
Isère - CMP - MEYLAN	Rhône - CMP - SAINT FONS
Isère - CMP - MOIRANS	Rhône - CMP Le Grand Jardin - SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET
Isère - CMP - MORESTEL	Rhône - CMP Le Vieux Village - SAINT PRIEST
Isère - CMP enfants - PONTCHARRA	Rhône - CMP - SAINT SYMPHORIEN SUR COISE
Isère - CMP - RIVES	Rhône - CATTP Maison jardin - SAINTE FOY LES LYON
Isère - CMP Enfant/Adolescent - ROUSSILLON	Rhône - CMP - SAINTE FOY LES LYON
Isère - Equipe Mobile Interdisciplinaire Sanitaire et Sociale NORD (EMISS) - SAINT CLAIR DE LA TOUR	Rhône - CMP - TASSIN LA DEMI LUNE
Isère - CMP Les Villas - SAINT ÉGRÈVE	Rhône - CMP - VAL D'OINGT
Isère - CMP Espace Victor - SAINT ISMIER	Rhône - CATTP infanto-juvénile - VAULX EN VELIN
Isère - CMP Antenne - SAINT LAURENT DU PONT	Rhône - CMP infanto-juvénile - VAULX EN VELIN
Isère - CATTP - SAINT MARCELLIN	Rhône - CMP Winnicott - VENISSIEUX
Isère - CMP - SAINT MARCELLIN	Rhône - CMP Institut de Traitement des Troubles de l'Affectivité et de la Cognition - VILLEURBANNE
Isère - CMP - SAINT MARTIN D'HÈRES	Savoie - CATTP enfants - Atrium - AIX LES BAINS
Isère - CMP Percevalière - SEYSSINET PARISSET	Savoie - CMP enfants - Atrium - AIX LES BAINS
Isère - CMP Enfants - TULLINS	Savoie - CATTP enfants - BOURG SAINT MAURICE
Isère - CMP Enfant/Adolescent - Vienne Nord - VIENNE	Savoie - CMP enfants - BOURG SAINT MAURICE
Isère - CMP Enfant/Adolescent - Vienne Sud - VIENNE	Savoie - CATTP enfants - CHALLES LES EAUX
Isère - Appartements de transition Villefontaine - VILLEFONTAINE	Savoie - CMP enfants - CHALLES LES EAUX
Isère - CMP - VILLEFONTAINE	Savoie - CATTP - CHAMBERY
Isère - CMP - VIZILLE	Savoie - CATTP enfants - CHAMBERY
Isère - CMP Référence - VOIRON	Savoie - CATTP enfants - UPPN - Unité périnatale - CHAMBERY
Loire - CATTP - RIVE DE GIER	Savoie - CATTP enfants - Winnicott - CHAMBERY
Loire - CMP - Les Iris - ROANNE	Savoie - CMP enfants - J.Bergès - CHAMBERY
Loire - CMP - SAINT ÉTIENNE	Savoie - CMP enfants - Maconnais - CHAMBERY
Loire - Equipe Mobile de pédopsychiatrie - SAINT ÉTIENNE	Savoie - CMP enfants - Winnicott - CHAMBERY
Haute-Loire - CMP Brioude enfants - BRIOUDE	Savoie - CMP enfants - COGNIN
Haute-Loire - Antenne CMP enfants - LANGEAC	Savoie - CMP enfants - LA ROCHETTE
Haute-Loire - CMP enfants - LE PUY EN VELAY	Savoie - CATTP enfants - MONTMELIAN
Haute-Loire - CMP enfants - MONISTROL SUR LOIRE	Savoie - CMP - MONTMELIAN
Puy-de-Dôme - CMP pédopsychiatrie - CLERMONT-FERRAND	Savoie - CATTP enfants - MOUTIERS
Puy-de-Dôme - CMP pédopsychiatrie soins à domicile - CLERMONT-FERRAND	Savoie - CMP enfants - MOUTIERS
Puy-de-Dôme - CMP - ISSOIRE	Savoie - CATTP enfants - SAINT JEAN DE MAURIENNE
Puy-de-Dôme - CMP pédopsychiatrie - RIOM	Savoie - CMP enfants - SAINT JEAN DE MAURIENNE
Rhône - CMP - ANSE	Savoie - CATTP enfants - YENNE
Rhône - CMP - BELLEVILLE	Savoie - CMP enfants - YENNE
Rhône - CATTP infanto-juvénile - BRON	Haute-Savoie - CMP - CLUSES
Rhône - CMP infanto-juvénile - BRON	Haute-Savoie - CMP - LA ROCHE SUR FORON
Rhône - CMP infanto-juvénile - CALUIRE ET CUIRE	Haute-Savoie - CMP le Sextant - METZ-TESSY
Rhône - CMP Infanto-Juvénile - CHASSIEU	Haute-Savoie - CMP - RUMILLY
Rhône - CMP - ECULLY	Haute-Savoie - CMP - SAINT JULIEN EN GENEVOIS
Rhône - CMP - FEYZIN	Haute-Savoie - CMP - SALLANCHES
Rhône - CATTP Territoire Ouest - Francheville - FRANCHEVILLE	Haute-Savoie - CATTP Valvert-Seynod - SEYNOD
Rhône - CMP - FRANCHEVILLE	Haute-Savoie - CMP Valvert - Seynod - SEYNOD
	Haute-Savoie - CMP - VETRAZ MONTHOUX

Carte 18 - Les unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques pour petite enfance ou pour enfants (n=28) - Auvergne-Rhône-Alpes

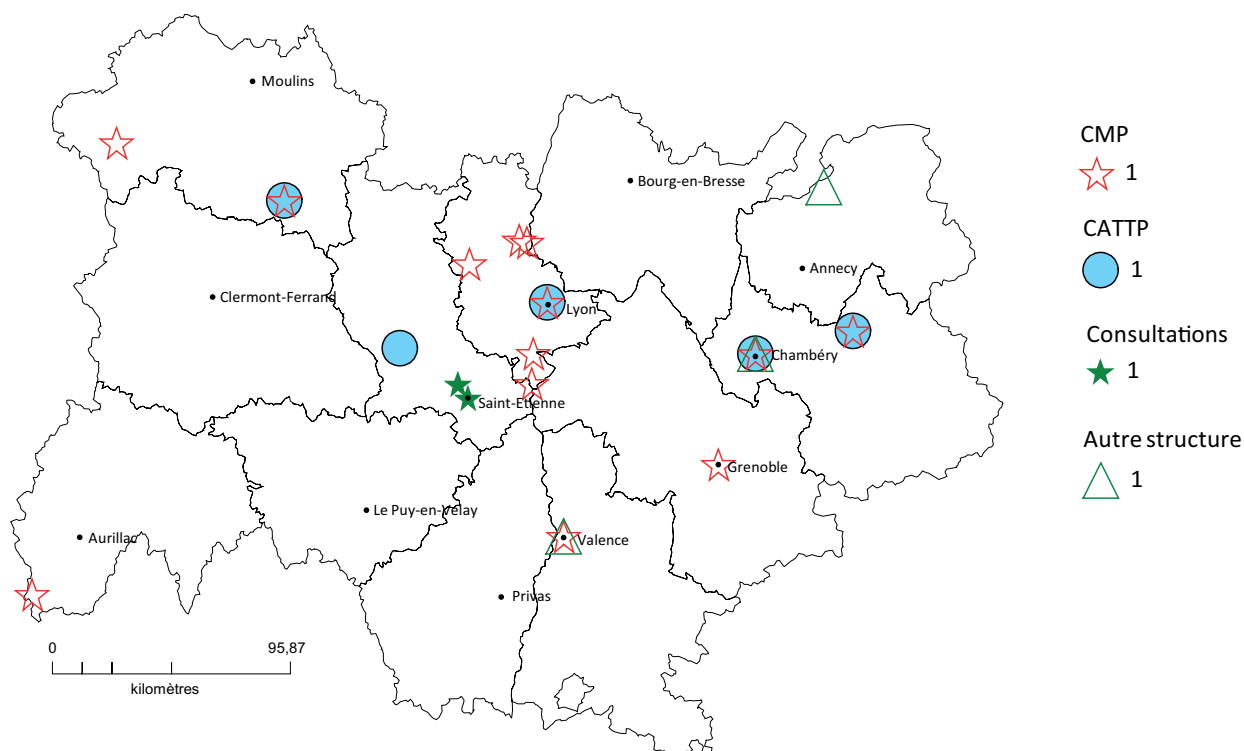


Source : Répertoire opérationnel des ressources (ROR), juin 2020 - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques pour petite enfance et pour enfants

Ardèche - CATTP - BOURG SAINT ANDEOL	Rhône - CMP petite enfance périnatalité - VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
Ardèche - CMP - BOURG SAINT ANDEOL	Rhône - CMP Les Bords du Gier - GIVORS
Isère - Centre psychothérapique parents-bébé - VIENNE	Rhône - CMP - GLEIZE
Isère - Hôpital de Jour pour enfants - BOURGOIN JALLIEU	Rhône - CMP - LYON 9 ^{ÈME}
Loire - Consultations des Tout Petits - MONTBRISON	Rhône - CMP Souvenir - LYON 9 ^{ÈME}
Loire - CATTP/CMP Enfants - FEURS	Rhône - CATTP Le Vieux Village - SAINT PRIEST
Loire - CMP - MONTBRISON	Rhône - CMP - TARARE
Loire - HDJ enfants - MONTBRISON	Rhône - CATTP Winnicott - VÉNISSIEUX
Loire - CATTP - SAINT CHAMOND	Savoie - CATTP enfants - ALBERTVILLE
Loire - CMP - SAINT CHAMOND	Savoie - CMP enfants - Albertville - R.Misès - ALBERTVILLE
Rhône - CMP Centre petite enfance Esther Bick - LYON 7 ^{ÈME}	Savoie - CMP enfants - UPPN - Unité périnatale - CHAMBÉRY
Rhône - Unité d'Accompagnement au Diagnostic TEMPO - LYON 8 ^{ÈME}	Haute-Savoie - CATTP - CLUSES
Rhône - CMP Souvenir - petite enfance - LYON 9 ^{ÈME}	Haute-Savoie - CATTP - SALLANCHES
Rhône - Centre petite enfance - VÉNISSIEUX	Haute-Savoie - CATTP - VETRAZ MONTHOUX

Carte 19 - Les unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques pour adolescents (n=23) - Auvergne-Rhône-Alpes

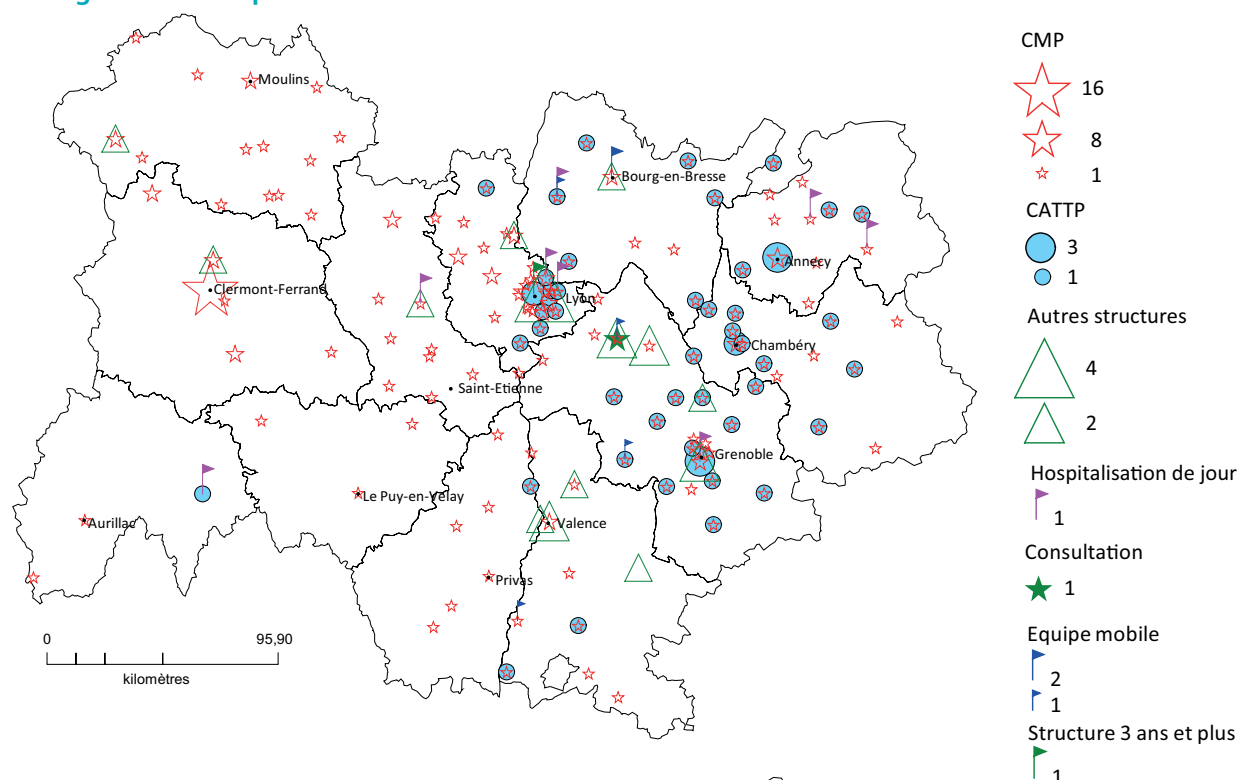


Source : Répertoire opérationnel des ressources (ROR), juin 2020 - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques pour adolescents

Allier - CATTP - CUSSET	Rhône - CMP - CONDRIEU
Allier - CMP - CUSSET	Rhône - Centre de soins Adolescents - GIVORS
Allier - CMP - Maison des Adolescents - MONTLUÇON	Rhône - CMP - GLEIZE
Cantal - CMP Maurs enfant et adolescent - MAURS	Rhône - CATTP Arthur Rimbaud - LYON 7 ^{ÈME}
Drôme - CMP - VALENCE	Rhône - CMP - LYON 9 ^{ÈME}
Drôme - Maison des adolescents (MDA) - VALENCE	Rhône - CMP - TARARE
Isère - CMP Adolescents - GRENOBLE	Rhône - CMP équipe Ado nord - VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
Loire - CATTP - MONTBRISON	Savoie - CATTP - ALBERTVILLE
Loire - Centre Consultation Adolescent (CCA) - SAINT ÉTIENNE	Savoie - CMP - ALBERTVILLE
Loire - Centre Consultation Adolescent (CCA) - SAINT PRIEST EN JAREZ	Savoie - CATTP adolescents - Centre Santé Adolescents - CHAMBÉRY
Rhône - CMP - CONDRIEU	Savoie - CMP adolescents - Centre Santé Adolescents - CHAMBÉRY
Rhône - Centre de soins Adolescents - GIVORS	Savoie - Maison des adolescents - CHAMBÉRY
Rhône - CMP - GLEIZE	Haute - Savoie - Maison des adolescents - VÉTRAZ-MONTHOUX

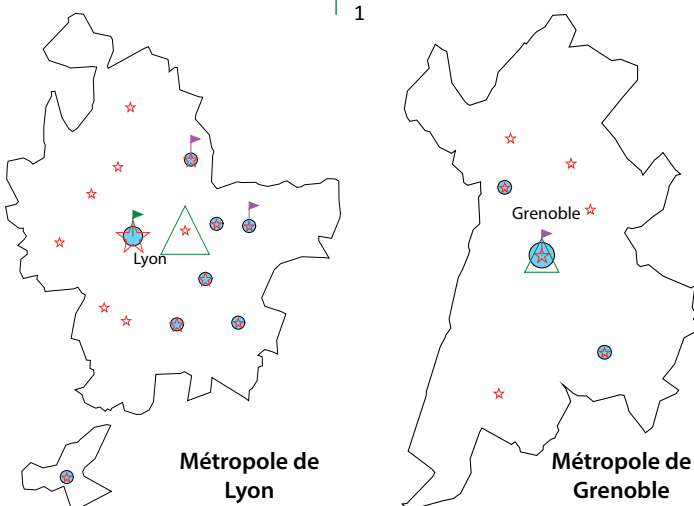
Carte 20 - Les unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques pour adultes (n=266) - Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Répertoire opérationnel des ressources (ROR), juin 2020 - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques pour adultes

Ain - CMP - AMBERIEU EN BUGÉY
 Ain - CATTP - BELLEGARDE SUR VALSERINE
 Ain - CMP - BELLEGARDE SUR VALSERINE
 Ain - CATTP - BELLEY
 Ain - CMP - BELLEY
 Ain - CMP Adultes de réhabilitation (Dispositif Spécialisé de Réadaptation PsychoSociale) - BOURG EN BRESSE
 Ain - CMP Adultes - Espace Villard Bourg - BOURG EN BRESSE
 Ain - Équipe mobile du Secteur Centre - BOURG EN BRESSE
 Ain - Plateforme de l'Ain - BOURG EN BRESSE
 Ain - CATTP Adultes - Dubanchet - CHATILLON SUR CHALARONNE
 Ain - CMP Adultes Dubanchet - CHATILLON SUR CHALARONNE
 Ain - Équipe mobile du Secteur Ouest - CHATILLON SUR CHALARONNE
 Ain - HDJ - CHATILLON SUR CHALARONNE
 Ain - CATTP - FERNEY VOLTAIRE
 Ain - CMP - FERNEY VOLTAIRE
 Ain - CMP - HAUTEVILLE LOMPNES
 Ain - CATTP Adultes - Espace Côtière - MONTLUEL
 Ain - CMP Adultes - Espace Côtière - MONTLUEL
 Ain - CATTP - MONTREVEL EN BRESSE
 Ain - CMP - MONTREVEL EN BRESSE
 Ain - CATTP - OYONNAX
 Ain - CMP - OYONNAX
 Ain - Équipe Mobile Psychogérontologique (DPA) - BOURG EN BRESSE
 Allier - CMP Cérilly - AINAY LE CHATEAU
 Allier - CMP - BOURBON L'ARCHAMBAULT
 Allier - CMP - COMMENTRY
 Allier - CMP Est Vichy - CUSSET
 Allier - CMP - DOMPIERRE SUR BESBRE
 Allier - CMP - LE DONJON
 Allier - CMP Montluçon Est Adultes - MONTLUÇON
 Allier - CMP Montluçon Ouest - MONTLUÇON
 Allier - VAD Montluçon Ouest - MONTLUÇON
 Allier - CMP - MOULINS
 Allier - CMP - MOULINS
 Allier - CMP - SAINT POURCAIN SUR SIOULE
 Allier - CMP - VARENNES SUR ALLIER
 Allier - CMP - VICHY
 Allier - CMP - GANNAT
 Allier - CMP - LAPALISSE
 Allier - CMP - LE MAYET DE MONTAGNE
 Ardèche - CMP - ANNONAY
 Ardèche - CMP - AUBENAS
 Ardèche - Prévention récidive violences sexuelles - GUILHERAND GRANGES
 Ardèche - CMP - LAMASTRE



Ardèche - CMP - LARGENTIÈRE
 Ardèche - CMP - LE CHEYLARD
 Ardèche - CMP - PRIVAS
 Ardèche - CATTP - TOURNON SUR RHÔNE
 Ardèche - CMP - TOURNON SUR RHÔNE
 Cantal - CMP intersectoriel - AURILLAC
 Cantal - CMP - MAURS
 Cantal - CATTP - SAINT FLOUR
 Cantal - Hôpital de Jour - SAINT FLOUR
 Drôme - CMP - antenne CMP Nyons - BUIS LES BARONNIES
 Drôme - CMP - CREST
 Drôme - Antenne du CMP Crest - DIE
 Drôme - CATTP - DIEULEFIT
 Drôme - CMP - DIEULEFIT
 Drôme - CMP - MONTELMAR
 Drôme - EMPP - MONTELMAR
 Drôme - CMP - NYONS
 Drôme - CATTP - PIERRELATTE
 Drôme - CMP - PIERRELATTE
 Drôme - CMP ZOLA - ROMANS SUR ISÈRE
 Drôme - Urgences psychiatriques - ROMANS SUR ISÈRE
 Drôme - CMP Saint Vallier - SAINT VALLIER
 Drôme - Centre de Remédiation Cognitive et de Réhabilitation Psychosociale - CMP - VALENCE
 Drôme - CMP - VALENCE
 Drôme - Urgences psychiatriques - VALENCE
 Drôme - Unité Sanitaire Niveau 1 (USN1) - VALENCE
 Isère - PASS Psychiatrie - BOURGOIN JALLIEU

Liste des unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques pour adultes (suite)

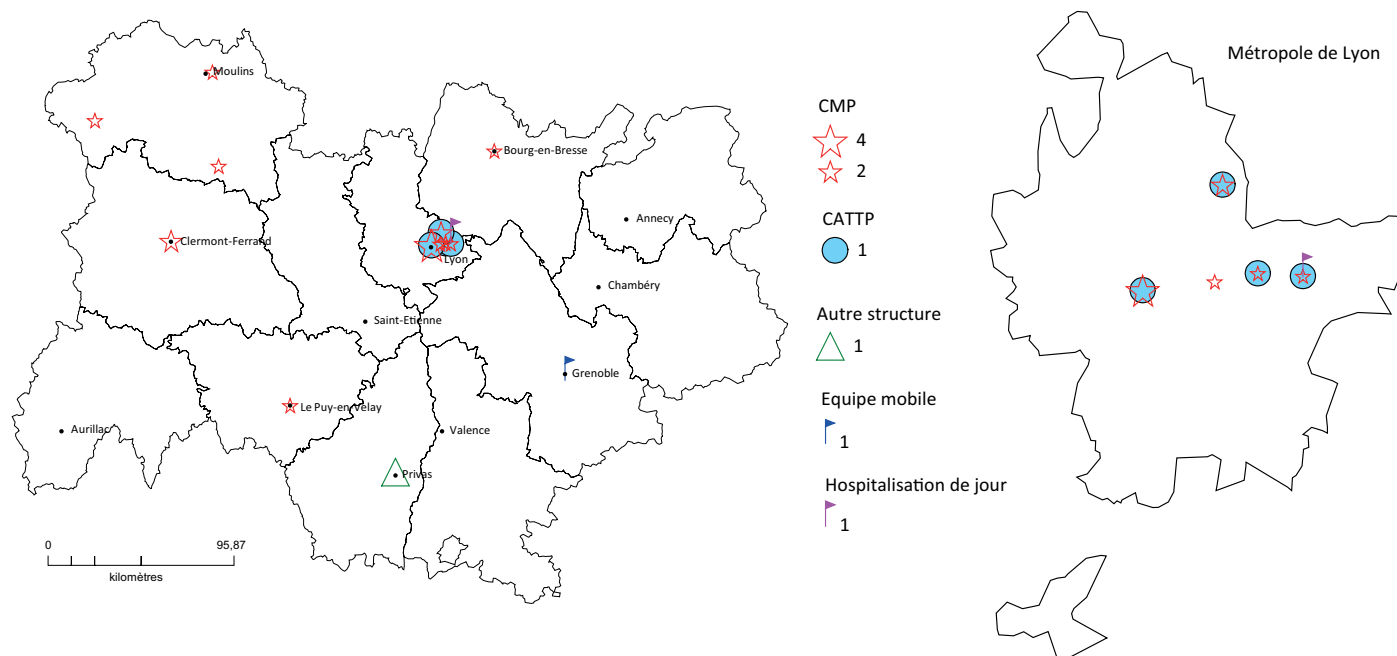
Isère - CATTP Henri EY - ÉCHIROLLES
Isère - Plateforme référentielle des auteurs de violences sexuelles (PFR) - ÉCHIROLLES
Isère - CMP - FONTAINE
Isère - CMP - LA TOUR DU PIN
Isère - CMP Saint-Eymard - LA TRONCHE
Isère - CMP - PONT DE CHERUY
Isère - CMP - VIENNE
Isère - CMP - VILLEFONTAINE
Isère - Appartement thérapeutique - BOURGOIN JALLIEU
Isère - CMP - BOURGOIN JALLIEU
Isère - Consultation en victimologie - BOURGOIN JALLIEU
Isère - EMPP - BOURGOIN JALLIEU
Isère - CATTP - CROLLES
Isère - CMP - CROLLES
Isère - CATTP - ÉCHIROLLES
Isère - CATTP Frantz Fanon - ÉCHIROLLES
Isère - CMP - ÉCHIROLLES
Isère - CMP Grenoble Lanteri Laura - ÉCHIROLLES
Isère - Équipe réseau - ÉCHIROLLES
Isère - HDJ Cassiopée - ÉCHIROLLES
Isère - CATTP - FONTAINE
Isère - CMP Bonnafé - GRENOBLE
Isère - CMP les Marronniers - GRENOBLE
Isère - CATTP - LA CÔTE SAINT ANDRÉ
Isère - CMP - LA CÔTE SAINT ANDRÉ
Isère - CATTP - LA MURE
Isère - CMP - LA MURE
Isère - Appartements thérapeutiques - LA TOUR DU PIN
Isère - Service d'Accueil Familial Thérapeutique (SAFT) - LA TOUR DU PIN
Isère - CATTP - LE BOURG D'OISANS
Isère - CMP - LE BOURG D'OISANS
Isère - CATTP - PONTCHARRA
Isère - CMP - PONTCHARRA
Isère - CMP - SAINT ÉGRÈVE
Isère - CATTP - SAINT LAURENT DU PONT
Isère - CMP - SAINT LAURENT DU PONT
Isère - Soutien Psychiatrique au Médico Social (SPMS) - SAINT LAURENT DU PONT
Isère - CATTP Pont en Royans - SAINT MARCELLIN
Isère - CMP Vinay Pont en Royans - SAINT MARCELLIN
Isère - Équipe Mobile des Appartements Collectifs PV (EMAC) - SAINT MARCELLIN
Isère - CMP Dolto - SAINT MARTIN D'HÈRES
Isère - CATTP - TULLINS
Isère - CMP - TULLINS
Isère - CMP - VIF
Isère - CATTP - VILLARD DE LANS
Isère - CMP - VILLARD DE LANS
Isère - CATTP - VIZILLE
Isère - CMP - VIZILLE
Isère - CATTP - VOIRON
Isère - CMP - VOIRON
Loire - CMP - ANDREZIEUX BOUTHEON
Loire - CMP - FIRMINY
Loire - CMP - ROANNE
Loire - CMP - ROANNE
Loire - CMP - SAINT BONNET LE CHATEAU
Loire - CMP - SAINT CHAMOND
Loire - CMP/CATTP - BOEN SUR LIGNON
Loire - Appartements thérapeutiques - FEURS
Loire - CMP/CATTP - FEURS
Loire - Hôpital de jour - FEURS
Loire - CMP - MONTBRISON
Loire - CMP/CATTP - VEAUCHE
Haute-Loire - CMP - BRIOUDE
Haute-Loire - CMP Les Carmes - LE PUY EN VELAY
Haute-Loire - CMP - MONISTROL SUR LOIRE
Puy-de-Dôme - CMP - AMBERT
Puy-de-Dôme - CMP Clermont Ferrand Centre - CLERMONT-FERRAND
Puy-de-Dôme - CMP Clermont Ferrand Nord soins à domicile - CLERMONT-FERRAND
Puy-de-Dôme - CMP Clermont Ferrand Nord - CLERMONT-FERRAND
Puy-de-Dôme - CMP Clermont Ferrand Sud soins à domicile - CLERMONT-FERRAND
Puy-de-Dôme - CMP Clermont Ferrand Sud - CLERMONT-FERRAND
Puy-de-Dôme - CMP Consultations intersectorielles - CLERMONT-FERRAND
Puy-de-Dôme - CMP consultations spécialisées - CLERMONT-FERRAND
Puy-de-Dôme - CMP éducation thérapeutique du patient et aide au logement - CLERMONT-FERRAND
Puy-de-Dôme - CMP Équipe d'Intervention Précoce dans les Troubles Psychotiques (EIPP) - CLERMONT-FERRAND
Puy-de-Dôme - CMP réhabilitation - CLERMONT-FERRAND
Puy-de-Dôme - CMP Rétablis Toit - CLERMONT-FERRAND
Puy-de-Dôme - CMP SSAD réhabilitation - CLERMONT-FERRAND
Puy-de-Dôme - CMP Croix de Neyrat Nord - CLERMONT-FERRAND
Puy-de-Dôme - CMP addictologie équipe de liaison - CLERMONT-FERRAND
Puy-de-Dôme - CMP addictologie - CLERMONT-FERRAND
Puy-de-Dôme - CMP Clermont Ferrand Centre soins à domicile - CLERMONT-FERRAND
Puy-de-Dôme - CMP Issoire Sud soins à domicile - ISSOIRE
Puy-de-Dôme - CMP Issoire Sud - ISSOIRE
Puy-de-Dôme - CMP Riom nord soins à domicile - RIOM
Puy-de-Dôme - CMP Riom nord - RIOM
Puy-de-Dôme - Plateforme référentiel auteur infraction à caractère sexuel - RIOM
Puy-de-Dôme - CMP Youx Nord soins à domicile - YOUNX
Puy-de-Dôme - CMP Youx Nord - YOUNX
Puy-de-Dôme - CMP Cournon - COURNON D'AUVERGNE
Rhône - CMP - ALBIGNY SUR SAONE
Rhône - CATTP - BEAUJEU
Rhône - CMP - BEAUJEU
Rhône - CATTP - BRON
Rhône - CMP - BRON
Rhône - CMP - BRON
Rhône - CMP - CHAMPAGNE AU MONT D'OR
Rhône - CMP - CONDRIEU
Rhône - CATTP - DÉCINES CHARPIEU
Rhône - CMP - DÉCINES CHARPIEU
Rhône - HDJ - DÉCINES CHARPIEU
Rhône - CATTP Le Passage - GIVORS
Rhône - CMP Les Bords du Gier - GIVORS
Rhône - CMP - GLEIZE
Rhône - CMP - GRANDRIS
Rhône - CMP - L'ARBRESLE
Rhône - CMP CH - L'ARBRESLE
Rhône - CATTP Pierres Plantées - LYON 1^{ER}
Rhône - CMP Pierres Plantées - LYON 1^{ER}
Rhône - CMP Presqu'île - LYON 2^{EME}
Rhône - CMP Villette - LYON 3^{EME}
Rhône - CATTP Quadrille PA - LYON 8^{EME}
Rhône - CMP Quadrille PA - LYON 8^{EME}
Rhône - CMP adultes - LYON 8^{EME}
Rhône - CMP Quadrille - LYON 8^{EME}
Rhône - CMP - LYON 9^{EME}
Rhône - CMP CCOPS (Centre De Consultation et d'Orientation Psychiatrie et Surdité) - LYON 9^{EME}
Rhône - CMP - LYON 9^{EME}
Rhône - CMP Clos Saint Martin - OULLINS
Rhône - CMP Saint Genis - PIERRE BENITE
Rhône - CATTP Les Mercières - RILLIEUX LA PAPE
Rhône - CMP - RILLIEUX LA PAPE
Rhône - CMP Les Mercières - RILLIEUX LA PAPE
Rhône - HDJ Sonia Delaunay - RILLIEUX LA PAPE
Rhône - CMP Éducation Thérapeutique du Patient - SAINT CYR AU MONT D'OR
Rhône - CATTP Le Vieux Village - SAINT PRIEST
Rhône - CMP Le Vieux Village - SAINT PRIEST
Rhône - CATTP - SAINT SYMPHORIEN D'OZON
Rhône - CMP - SAINT SYMPHORIEN D'OZON
Rhône - CMP CH Équipe de Liaison aux Urgences (ELU) - TARARE
Rhône - CMP - TARARE
Rhône - CMP - TASSIN LA DEMI LUNE
Rhône - CMP - THIZY LES BOURGS
Rhône - CMP - THURINS
Rhône - CMP - VAL D'OINGT
Rhône - CATTP Jules Romain - VAULX EN VELIN
Rhône - CMP Jules Romain - VAULX EN VELIN
Rhône - CATTP - VÉNISSIEUX
Rhône - CMP de Thérapies Brèves - VÉNISSIEUX
Rhône - CMP - VÉNISSIEUX
Rhône - CMP ELSA CHNO - VILLEFRANCHE SUR SAONE
Rhône - CMP - VILLEFRANCHE SUR SAONE
Rhône - Équipe de Liaison aux Urgences - VILLEFRANCHE SUR SAONE
Rhône - CMP Persoz - VILLEURBANNE
Rhône - Maison d'Accueil Psychothérapique (MAP) - VILLEURBANNE
Rhône - Service de soins psychiatriques intensifs au domicile HAD - VILLEURBANNE
Rhône - Unité de périnatalité de psychiatrie - VILLEURBANNE
Rhône - Accueil Liaison Psychothérapie (ALP) - VILLEURBANNE
Savoie - CMP - Secteur Maurienne - AIGUEBELLE
Savoie - CATTP - AIX LES BAINS
Savoie - CMP - AIX LES BAINS
Savoie - CATTP - Secteur Tarentaise - ALBERTVILLE
Savoie - CMP - Secteur Tarentaise - ALBERTVILLE
Savoie - CATTP - Chambéry - Mandala - BASSENS
Savoie - CMP - Chambéry - Mandala - BASSENS
Savoie - CMP - Bourg Saint Maurice - BOURG SAINT MAURICE

Liste des unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques pour adultes (suite)

Savoie - CATTP - Champagne - CHAMBERY
 Savoie - CATTP - Paul Bert - CHAMBERY
 Savoie - CMP - Champagne - CHAMBERY
 Savoie - CMP - Paul Bert - CHAMBERY
 Savoie - CMP - LA ROCHETTE
 Savoie - CATTP - LE PONT DE BEAUVOISIN
 Savoie - CMP - LE PONT DE BEAUVOISIN
 Savoie - CMP - MODANE
 Savoie - CATTP - MONTMELIAN
 Savoie - CMP - MONTMELIAN
 Savoie - CATTP - MOUTIERS
 Savoie - CMP - MOUTIERS
 Savoie - CATTP - SAINT JEAN DE MAURIENNE
 Savoie - CMP - SAINT JEAN DE MAURIENNE
 Savoie - CATTP - VOGLANS
 Savoie - CMP - VOGLANS
 Savoie - CATTP - YENNE
 Savoie - CMP - YENNE
 Haute-Savoie - CATTP - ANNECY
 Haute-Savoie - CMP - ANNECY
 Haute-Savoie - CATTP - ANNECY LE VIEUX

Haute-Savoie - CMP - ANNECY LE VIEUX
 Haute-Savoie - CATTP - Secteur Moyenne Vallée - BONNEVILLE
 Haute-Savoie - CMP - Secteur Moyenne Vallée - BONNEVILLE
 Haute-Savoie - CATTP - Secteur Haute Vallée - CLUSES
 Haute-Savoie - CMP - Secteur Haute Vallée - CLUSES
 Haute-Savoie - CMP antenne de Cruseille - CRUSEILLES
 Haute-Savoie - CMP Annecy-le-Vieux - FAVERGES SEYTHENEX
 Haute-Savoie - CMP - Secteur Moyenne Vallée - LA ROCHE SUR FORON
 Haute-Savoie - HDJ - Secteur Moyenne Vallée - LA ROCHE SUR FORON
 Haute-Savoie - CATTP - RUMILLY
 Haute-Savoie - CMP - RUMILLY
 Haute-Savoie - CMP - Secteur Genevois Français - SAINT JULIEN EN GENEVOIS
 Haute-Savoie - CMP - Secteur Haute Vallée - SALLANCHES
 Haute-Savoie - HDJ - Secteur Haute Vallée - SALLANCHES
 Haute-Savoie - CATTP - SEYNOD
 Haute-Savoie - CMP - SEYNOD
 Haute-Savoie - CMP site Annecy de Vieux - Antenne de Thônes - THONES
 Haute-Savoie - CMP - Centre Joseph Daquin - VÉTRAZ MONTHOUX

Carte 22 - Les unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques pour personnes âgées de 65 ans et plus (n=23)- Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Répertoire opérationnel des ressources (ROR), juin 2020 - Exploitation ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des unités opérationnelles des établissements médico-psychologiques pour personnes âgées de 65 ans et plus

Ain - CMP Personnes Âgées (DPA) - BOURG EN BRESSE
 Allier - CMP Est Personnes âgées - MONTLUÇON
 Allier - CMP Personnes Âgées - VICHY
 Allier - CMP psychogériatrie - YZEURE
 Ardèche - USLD Ste Jeanne d'Arc - PRIVAS
 Isère - Équipe mobile de psychiatrie du sujet âgé - ÉCHIROLLES
 Haute-Loire - CMP personnes âgées - LE PUY EN VELAY
 Puy-de-Dôme - CMP psychiatrie de la personne âgée - CLERMONT FERRAND
 Puy-de-Dôme - CMP SSAD psychiatrie de la personne âgée - CLERMONT FERRAND
 Rhône - CATTP personnes âgées - DÉCINES CHARPIEU
 Rhône - CMP personnes âgées - DÉCINES CHARPIEU

Rhône - HDJ personnes âgées - DÉCINES CHARPIEU
 Rhône - CATTP Personnes Âgées Pierres Plantées - LYON 1^{ER}
 Rhône - CMP Personnes Âgées Pierres Plantées - LYON 1^{ER}
 Rhône - CMP Personnes Âgées Presqu'île - LYON 2^{EME}
 Rhône - CMP Simone de Beauvoir - LYON 8^{EME}
 Rhône - CMP Personnes âgées - LYON 8^{EME}
 Rhône - CATTP PA Les Mercières - RILLIEUX LA PAPE
 Rhône - CMP personnes âgées - RILLIEUX LA PAPE
 Rhône - CMP PA Les Mercières - RILLIEUX LA PAPE
 Rhône - CATTP personnes âgées Jules Romain - VAULX EN VELIN
 Rhône - CMP personnes âgées Jules Romain - VAULX EN VELIN
 Rhône - CMP Personnes Âgées Persoz - VILLEURBANNE

Pour citer ce document et/ou utiliser les cartes (en précisant les sources des cartes) :

Observatoire régional du suicide Auvergne-Rhône-Alpes. Suicide et tentatives de suicide en Auvergne-Rhône-Alpes. Les ressources. Janvier 2021. 30p.